N° 268 — 184me année — Un numéro: 10 centimes — Vendredi 17 Novembre 1922

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

## et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Franco domicile | 15.— | 7.50 | 3.75 | 1.30 |
| Etranger | 46.— | 23.— | 11.50 | 4.— |

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
*Bureau: Temple-Neuf, N° 1*

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
*pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes*
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
*Du Canton*, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
*Suisse*, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
*Réclames*, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

## AVIS OFFICIELS

République et Canton de Neuchâtel

### VENTE DE BOIS

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues le samedi 18 novembre, dès les 9 heures du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale du Chanet de Bevaix:

121 stères sapin.
2 toises ¼ mosets.

Le rendez-vous est à Bellevue.

Areuse, le 13 novembre 1922.

L'Inspecteur des Forêts du IIme arrondissement.

## ENCHÈRE

### Enchères publiques

**Lundi 20 novembre 1922, dès 10 heures, en gare de Neuchâtel, Petite vitesse,** il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques:

**d'un vagon de charbon**

15,000 kg. (Têtes de moineaux, 2me choix)

La vente aura lieu en bloc. Paiement comptant.

Neuchâtel, le 16 novembre 1922.

LE GREFFE DE PAIX.

## A VENDRE

### Vin rouge

REQUENA, 11 degrés, **TRÈS FONCÉ** pour coupage. S'adresser chez Georges Hertig, Vins, à La Chaux-de-Fonds. Tél. 16.46.

### Châtaignes Ire qual.

vertes, saines, grandes et se conservant bien, 100 kg., Fr. 26, 50 kg., Fr. 13, 10 kg., Fr. 4,70, franco par poste.
**Marioni S., Claro** (Tessin).

### Canapé

à vendre. Rue de Neuchâtel 47, Peseux.

### A La Mouche

SUR LE MARCHÉ
ET AU MAGASIN
**toujours de belles grosses poules**
**de fr. 3.50 à fr. 5.— pièce**

Se recommande: **W. BRANDT.**
Tél. 13.04

### Confiserie GENTIL

Tous les jours depuis 9 heures
**Petits pâtés neuchâtelois**
bien appréciés

JH 1044 J

GRANDE MARQUE VERMOUTH
**BELLARDI**
TURIN
TH. FROSSARD, PESEUX

### Ameublements Guillod

Ecluse 23 — Téleph. 558
**Meubles neufs et d'occasion**
Achat — Vente — Echange
Maison fondée en 1895

## IMMEUBLES

A vendre à Peseux
**maison locative avec jardin**

trois logements de trois chambres, buanderie, petite écurie; beau jardin potager et fruitier, 1350 m². Tram.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

### AUVERNIER

A vendre vigne de 2223 m², quartier des Painblanc. S'adresser à Albert Humbert-Droz, No 13.

A vendre à
**Neuchâtel et environs**

**Villas, maisons,** à un ou plusieurs logements, **avec jardin. Petites maisons,** avec et sans rural, etc.

Liste **d'immeubles à vendre,** et renseignements sans frais à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A enlever à bas prix, faute d'emploi, beau
**divan Gobelin**
à l'état de neuf. — S'adresser Seyon 9, 2me, à droite.

### Magasin de beurre et fromage R.-A. STOTZER

RUE DU TRÉSOR

**Oeufs frais étrangers, Fr. 2.60** la douzaine
**Rabais depuis 5 douzaines**
**Prix de gros par caisse de 30, 60 et 120 douzaines**

### NOUVELLE BAISSE SUR LA VIANDE DE GROS BETAIL

On vendra samedi matin sur le marché aux viandes, à côté du magasin de chaussures Huber, de la viande fraîche

**1re qualité**

Bouilli seulement 70 et 80 c. le ½ kg.; à rôtir n'importe quel morceau 1 fr. et 1 fr. 20 le ½ kg.

Un joli cadeau sera donné à titre gracieux à toute personne achetant au moins un kilo de viande.

Ménagères, profitez! Se recommande.

### SPICHIGER & Cie -- Neuchâtel

*Tapis à la pièce en tous genres*
*Milieux de Salon, Descentes de lit, Tapis de Table et Couvertures, Linoleums et Toiles cirées*

LA LAITERIE-CRÉMERIE **STEFFEN**
Rue Saint-Maurice
reçoit dès maintenant son **LAIT** de Grandcour, directement d'agriculteurs, et peut ainsi en garantir la qualité. . . . . .

GRAND CHOIX

**Charrettes pliantes**
modèles soignés, depuis fr. 42.—
**VOITURES D'ENFANTS**
**Poussettes de chambre**
**Chaises transformables**
**E. BIEDERMANN**
Bassin 6 - Neuchâtel

**Peaux de mouton**
pour poussettes d'enfants
depuis fr. 14.—

Energie conquise par le «NERVOSAN». — Marque déposée.
Flacon à Fr. 3.50 et Fr. 5.— dans les pharmacies.

### A Ceux qui Toussent
**Asthmatiques**
**Bronchiteux**
**Catarrheux**
**Emphysémateux**

## Sirop des Vosges CAZÉ

**C'est le remède le plus agréable, le plus énergique, qu'il s'agisse d'un simple rhume, d'une grippe, d'une mauvaise toux avec crachats persistants, d'un asthme avec sifflements des bronches.**

Comme l'eau éteint le feu, le «Sirop des Vosges Cazé» éteint et guérit l'inflammation des bronches. Sous son influence, la toux s'atténue pour disparaître bientôt; l'oppression cesse, la respiration devient normale, le sommeil revient calme et reposant.

Faites la dépense d'un flacon et vous reconnaîtrez que le Sirop des Vosges ne se paie pas de mots, mais agit: mettez-vous bien en tête qu'il faut vous soigner pour éviter les pires complications. La santé, mieux que l'argent, est un capital à conserver.

De Saint-Livrade (Lot-et-Garonne), M. Lafage, propriétaire, nous écrit ceci:

*« Je puis vous affirmer du contentement que me procure votre « Sirop des Vosges Après de mauvais hivers, j'avais pris une bron- « chite avec de l'asthme, je toussais beaucoup, et il m'était impossible « de dormir la nuit étant forcé de me lever pour faire cesser les crises. « Votre Sirop des Vosges vaut toutes les drogues du monde. « Depuis que j'en prends, je me sens les bronches plus nettes, « je crache moins, je tousse moins, je siffle moins. Je dors main- « tenant mes nuits, et je peux faire du vélo dans la journée: ce « que je ne connaissais plus depuis longtemps. »*

**Enrhumés, Grippés,**

si vous toussez encore c'est que vous n'avez pas encore pris le bon remède. La preuve de la qualité pour un remède c'est la guérison, et le bon remède est celui qui guérit. Vous l'avez à portée de la main, le meilleur remède: le Sirop des Vosges Cazé.

Toutes pharmacies. Fr. 4.25 le grand flacon. Agents généraux pour la Suisse: Etablissements R. Barberot S. A., 11, rue de la Navigation, Genève.

10-21-22-130 J H 33700 D

De notre VAGON de

# CONFECTIONS

reçu de Londres, nous offrons

## COMPLETS POUR HOMMES

90.- 80.- 75.- 70.- 65.- 60.- 55.- 49.50 45.-

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Manteaux pour hommes **29.50** | Manteaux pour hommes **35.-** | Manteaux pour hommes **42.-** | Manteaux pour hommes **50.-** | Manteaux pour hommes **65.-** |
| Raglans pour hommes **49.50** | Raglans pour hommes **57.50** | Raglans pour hommes **65.-** | Raglans pour hommes **75.-** | Manteaux pour hommes **75.-** |

Tous ces confections sont garanties tissus anglais

| | | |
|---|---|---|
| **Complets** de garçons **14.- à 35.-** | **Pèlerines** 95 centimètres de longueur **19.50** | **Manteaux** de garçons **25.- à 45.-** |

**Pour tout achat de 100 Francs**
nous remboursons le voyage aller et retour pour le canton et environs

## JULES BLOCH, Neuchâtel

Soldes et Occasions — Fleurier - Couvet

### Beaux jeunes porcs

à vendre, de trois à quatre mois. S'adresser G. Mollet, La Coudre.

A vendre une nichée de neuf
**beaux porcs**
de 7 semaines, chez R. Dreyer, La Rosière s/Boudevilliers.

### Bon bœuf

ainsi qu'une
**vache portante**
à vendre, chez H. Schertenleib, à Chaumont.

A la même adresse, 2000 kg. bonnes
**pommes de terre**

### Cinq chèvres

bonnes laitières, à vendre. — S'adresser chez Emile Guillod, Hauterive.

**ÉPICERIE**

A remettre dans ville au bord du lac petite épicerie. Pas de reprise de clientèle, nécessaire Fr. 4000 environ, loyer avec appartement de quatre pièces Fr. 100 par mois. **Crausaz, Grand-Chêne 11, Lausanne,** renseignera. JH 45230 L

### A VENDRE

avantageusement baraque en bois couverte tuiles, presse à planelles, moules, machine à fabriquer les briques en ciment; devanture de magasin bois dur; fourneau «Idéal», le tout en bon état. — S'adresser Côte 76, magasin.

### Divans

**Chaises-longues. Fauteuils**
**Chaises style et fantaisie**
**Beau choix de petits meubles.** Travail très soigné.

**Ls Augsburger-Wyler**
tapissier
**Rue des Poteaux 4 et 7**

### Rhubarbes

Victoria améliorée précoce. — Fortes plantes à vendre, la pièce 1 fr., les dix 8 fr., le cent 60 fr. E. Coste, Grand Ruau, Auvernier.

### Les marrons —

apportent de nouveau
leur précieux concours
à la ménagère
— **Zimmermann S.A.**
les vendra toujours
en qualité choisie
au plus bas prix du jour.

### FUMEURS

Goûtez mes **délicieuses cigarettes ORIENTALES**
**EFFENDI**
grand format à **fr. 0.60** les 20 pièces.

Le maximum de qualité pour le minimum de prix.

Vente exclusive chez le fabricant, J. Schiller, bas du **Château.**

**COMBUSTIBLES**
**L. F. LAMBELET & Cie**
TÉLÉPHONE **1400**

SPÉCIALITÉ: POUR CENTRAUX DE 6 A 12 RADIATEURS ET MÉLANGES AVEC ANTHRACITE pour CALORIFÈRES.

☆

**Coke ALBERT Ier**
PRODUIT BELGE = QUALITÉ EXTRA
DEMANDEZ LES PRIX

**VIANDE** Bouilli dep. **50 c.** le ½ kg. Rôti (sans os) à **75 c.** le ½ kg.

La Boucherie Chevaline, rue Fleury 7, débitera aujourd'hui et demain samedi, un jeune cheval très gras. Bel assortiment de **charcuterie. Ménagères, profitez!**

**Souliers militaires**

2 semelles, ferrés, sans couture Ire 40/46, Fr. **22.50 27.50 29.80**
2 semelles, ferrés, empeigne, Fr. **29.80**
**Chaussures J. KURTH**
**Neuchâtel - Place de l'Hôtel-de-Ville**

### Goûtez

*les taillaules neuchâteloises avec et sans raisins les bricelets salés et sucrés, ainsi que les*
*Gugelhopfs alsaciens*
*spécialité de la*
PATISSERIE-BOULANGERIE *R. LISCHER* Rue de la Treille

YOGHOURT

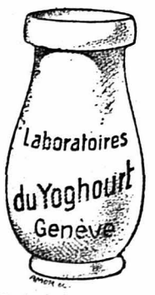


YOGHOURT

Dépôt et vente pour Neuchâtel
Au Magasin de Comestibles
**Seinet Fils**
6-8, rue des Epancheurs
*Téléphone 71*

**Vacherins** —
renommés
de la Vallée de Joux —
— **ZIMMERMANN S. A.**

**CONFISERIE GENTIL**
Tous les jours depuis 9 h.
**Petits pâtés neuchâtelois**
bien appréciés

# AVIS

☞ **Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.** ☜

## LOGEMENTS

A louer tout de suite un
**logement**
de deux chambres et une cuisine. S'adresser rue St-Honoré No 14, magasin.

A louer pour le 1er mai 1923 une
**MAISON**
de douze chambres, salle de bains, eau, gaz, électricité, véranda, terrasse, jardins et vastes dépendances. Conviendrait pour pensionnat. S'adresser à Mlle Ritter, à St-Blaise. c.o.

A louer pour Noël ou époque à convenir, à Vieux-Châtel, un bel appartement de cinq pièces, avec dépendances et jardin. — S'adresser à A. Richard-Robert, Vieux-Châtel 19. c.o.

## CHAMBRES

Belle chambre pour monsieur rangé. Beaux-Arts 3, 3me. c.o.

Belle chambre et pension soignée. J.-J. Lallemand 1, 2me.

Chambres au soleil, indépendantes, chauffables, Fr. 25 par mois. Pension si on le désire. Rue du Château 13.

Jolie chambre meublée, chauffable, dans quartier agréable. Visible depuis midi. 2, Quai du Mont-Blanc, 1er, à droite.

Dame loue très belles chambres confortables, indépendantes, pour dames ou messieurs. Fausses-Brayes 7, 1er.

Jolie petite chambre indépendante, centre de la ville.
Demander l'adresse du No 413 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle chambre meublée pour personne tranquille. — Terreaux 4.

CHAMBRE avec chauffage et bonne pension. Faubourg de l'Hôpital 66, 2me, à droite.

Jolie chambre meublée. 1er Mars 16, rez-de-chaussée. c.o.

**Chambres avec ou sans pension. Beaux-Arts 19, 1er étage.**

## LOCAT. DIVERSES

A louer, dès maintenant, 2, rue de l'Hôpital, entresol, quatre pièces, à l'usage de bureaux, comptoir ou logement. Excellente situation, plein centre. — Pour visiter et offres : Etude Mauler, avocat, même adresse.

## Demandes à louer

Jeune ménage cherche à louer pour le printemps
**un domaine**
pour la garde de dix vaches ; on reprendrait à l'occasion le bétail et chédail. Ecrire à L. X. 360 au bureau de la Feuille d'Avis.

## OFFRES

Médecin hollandais désire placer sa fille de 19 ans comme
**AIDE**
de la maîtresse de maison. La jeune fille parle quatre langues, est musicienne, au courant de tous les travaux du ménage et aime les enfants. — Prière d'adresser les offres à Mme Vogler-Mosset, St-Jean 2, en ville.

Suissesse allemande, 22 ans, sérieuse et capable
CHERCHE PLACE
auprès de dame ou monsieur seul. Offres avec indication de salaire sous P 2681 N à Publicitas, Neuchâtel. P 2681 N

Jeune fille de la campagne, très forte, de 15 ans, cherche place
**d'aide de ménage**
S'adresser à Guinnard Arthur, à Gletterens (Fribourg).

Demoiselle cherche place de
**femme de chambre**
dans hôtel ou maison particulière.
Demander l'adresse du No 424 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune fille de bonne famille, intelligente et au courant des travaux du ménage cherche place de
**volontaire**
dans une maison particulière ou magasin où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Adresser offres à M. Louis Jeger, z. Bahnhof, Liesberg p. Laufon.

## PLACES

On demande
**bonne à tout faire**
de toute confiance, entrée immédiate. — Offres écrites sous H. C. 422 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche, pour entrer immédiate, brave et honnête
**jeune fille**
pour l'entretien d'un ménage soigné de deux personnes. — Adresser offres écrites avec références à J. F. 431 au bureau de la Feuille d'Avis.

**Bonne**
sachant bien cuire et au courant d'un ménage soigné est demandée : gages Fr. 60. Plus une bonne d'enfant expérimentée, gages Fr. 40, place stable. Faire offres avec photo et certificat à Mme Edmond Meyer, rue Neuve 8, La Chaux-de-Fonds.

## EMPLOIS DIVERS

**Technicien-architecte**
cherche emploi pour quelques mois dans la contrée. — Ecrire sous T. A. 392 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme fort et robuste cherche n'importe quel
**emploi**
Demander l'adresse du No 411 au bureau de la Feuille d'Avis.

Agence Générale Suisse
**de passages et émigrations**
cherche pour la place de Neuchâtel et environs
**sous-agent**
très actif. Offres sous chiffres F 4764 Z à Publicitas, Zurich.

## JEUNE HOMME

de toute confiance, au courant de tous les travaux de la campagne, demande place de vacher ou voiturier. — Ecrire à M. G. Gygi, Bas-Monsieur No 3, La Chaux-de-Fonds.

## Jeune homme

17 ans, grand et fort, cherche place de volontaire, dans la Suisse romande. Eventuellement on paierait petit dédommagement, si le jeune homme est bien traité. Offres à O. Ringger, Josephstr. 102, Zurich 5.

On demande auprès d'enfants,
**personne**
de langue française, pouvant s'occuper de l'éducation de deux petits garçons, et sachant coudre. S'adresser à Mme Saunders, Pension Morier, Château d'Oex.

Une demoiselle, Suissesse allemande cherche place de
**vendeuse**
Irait aussi comme remplaçante. Offres écrites sous chiffres O. F. 441 au bureau de la Feuille d'Avis.

**CARTES DE VISITE**
**en tous genres**
*à l'imprimerie de ce journal*

## PERDUS

Perdu une
**chaîne argent**
avec pendentif et broche. La rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis. 437

## A VENDRE

LAITERIE-CRÈMERIE **STEFFEN**
Rue Saint-Maurice

**Tous les jours :**
**Crème fraîche**
**à battre**

**VACHERIN**
**de la Vallée de Joux**

## A VENDRE

calorifère inextinguible, 90 fr., potager à gaz émaillé, quatre feux, bouilloire, four, 120 fr., couleuse zinc, 25 fr.
Demander l'adresse du No 439 au bureau de la Feuille d'Avis.

## A VENDRE

une bonne bicyclette Condor, cédée au prix de 75 fr. Grand choix de meubles neufs et d'occasion. Au Bûcheron, Ecluse 7, Revenu.

Boulangerie-Pâtisserie
**Albert Hausmann**
Tél. 541 **Seyon 30** Tél. 541
Tous les jours
**Sèche au beurre**

## A VENDRE

un petit fourneau à pétrole, Fr. 20, ainsi qu'un mannequin, Fr. 18, le tout à l'état de neuf. S'adresser 1er Mars 4, rez-de-chaussée, à gauche.

## Un lit

à deux places avec matelas et sommier, en parfait état, à vendre. — S'adresser Avenue Beauregard 9, rez-de-chaussée, à droite, Cormondrèche.

## Demandes à acheter

On demande à acheter un
**harmonium**
peu usagé et en bon état. — Adresser offres par écrit sous chiffres K. Z. 425 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à acheter d'occasion,
CHAMBRE A MANGER
en bon état, pour époque à convenir. Faire offres écrites avec prix sous P. B. 436 au bureau de la Feuille d'Avis.

## J'achète

aux plus hauts prix, bibliothèques et lots de livres, et tous genres d'antiquités.
E. DUBOIS, Place des Halles 7.

On demande à acheter une
**vitrine**
de magasin et une banque. — S'adresser à Emile Bonjour, à Neuveville. Téléphone 48.

On cherche à acheter d'occasion
**deux pianos**
en bon état. Indiquer la marque et le prix. — Faire offres sous chiffres P 4043 D à Publicitas, Saint-Imier. JH 12059 Y

Agriculteur solvable cherche à acheter ou à louer un
**petit domaine**
Offres écrites détaillées sous P. D. 414 au bureau de la Feuille d'Avis

**J'achète meubles**
en tous genres, propres et en bon état. Paie le plus haut prix.
AMEUBLEMENTS GUILLOD
Ecluse 23 -:- Tél. 5.58
Maison suisse fondée en 1895
Maison de confiance.

## AVIS DIVERS

Elève de l'Ecole de commerce cherche pour le 8 janvier,
**chambre et pension**
dans bonne famille. Offres et prix à Fritz Wiedmer, Charlemont s/Nyon (Vaud).

Du 17 au 23 novembre **APOLLO** Dimanche matinée permanente dès 2 h. ½

PROGRAMME PRÉSENTÉ EN UN SEUL SPECTACLE

# MIMI TROTTIN

Conte de M. Marcel Nadaud dont M. Andriani a tiré un film tout à fait charmant. « Mimi Trottin » est un délicieux et frais roman qui se déroule tantôt dans les beaux quartiers de Paris, tantôt dans le pittoresque et populeux Belleville. — Film dont la mise en scène est soignée, agréable, diverse et l'interprétation impeccable.

**PAUVRES GOSSES**
Comédie dramatique. Tirée d'un conte de Brenda.

**PATHÉ-JOURNAL**
Actualités très intéressantes.

PRIX DES PLACES : Loges, fr. 3.—. Galeries, stalles et réservées, fr. 2.—. Ires, fr. 1.50. IImes, fr. 1.—. IIImes, fr. 0.65.

Dès vendredi : **MILLE ET UNE NUITS**

**Coiffeuse**
se recommande.
**Peseux, Rue du Collège 1**

## MARIAGE

Jeune homme sérieux, de 24 ans, agriculteur, désire en vue de mariage, faire la connaissance d'une demoiselle sérieuse de 20 à 25 ans. Ecrire à Case postale 6937, Boudry.

**Entreprise de nettoyages**
**Brandt & Mermoud**
1a GRAND'RUE NEUCHATEL
*Parquets. Tapis par aspirateur. Devantures à l'abonnement. Bureaux et magasins.*
Travail consciencieux, rapide, régulier - Prix modérés
**Prière de demander devis. Références à disposition.**

**ALFRED HODEL**
**ARCHITECTE**
NEUCHATEL
**Maisons familiales**
**et toutes constructions —**
**Bureau Prébarreau 4 Téléph. 9.54**

# BONNETERIE

**Pantalons Directoire** pour dames — coton, teintes diverses — la paire **1.85**

**Pantalons Directoire** pour dames — coton, qualité solide, belles teintes — la paire **2.25**

**Pantalons Directoire** pour dames — jersey mercerisé, avec volants plissés — la paire **3.95**

**Pantalons Directoire** pour dames — article solide, molletonné, teintes variées — la paire **4.90**

**Pantalons Directoire** pour dames — laine, belle qualité, jolies teintes — la paire **5.90**

**Pantalons pour enfants** — jersey molletonné, ceinture élastique, en gris, ciel, marine et nattier

| Gr. | 35 | 40 | 45 | 50 | 55 |
|---|---|---|---|---|---|
| | 2.75 | 2.95 | 3.25 | 3.75 | 4.25 |

**CAMISOLES** pour dames — tricot coton écru, longues manches — **95 c.**

**Pantalons pour enfants** — jersey molletonné, avec ceinture satinette et poignet à boutons, jolie façon

| Gr. | 35 | 40 | 45 | 50 | 60 |
|---|---|---|---|---|---|
| | 3.25 | 3.50 | 3.75 | 4.10 | 4.85 |

**Châles vaudois** — tricot à la main, en noir ou rouge — 7.90 13.50

**Camisoles** — laine, gros tricot, beige et blanc, avec longues manches — 2.95

**Camisoles** — coton écru, gros tricot, longues manches — 1.25

**Camisoles** — laine et coton, tricot fin gris ou blanc, longues manches — 3.35

**Cache-blouses** — longues manches, joli assortiment de teintes — 4.90 5.90 6.90

**MOUSMÉES** — laine, qualité supérieure, col châle, rayures couleurs, jolis tons mode, — 6.95

**Cache-blouses** — longues manches, avec basque, tricot fin, teintes fines — 9.85 12.90

**MOUSMÉES** — laine, belle qualité, façon nouvelle, joli col châle, grand assortiment de teintes . . . . . — 8.25

## Bas pour dames

**Bas pour dames** — fin coton noir, pieds entièrement renforcés, la paire — 1.45 1.55

**Bas pour dames** — coton noir, qualité solide, bouts et talons renforcés, la paire — 1.75 2.35

**Bas pour dames** — coton Macco fin, pieds doublés, la paire — 2.95

**Bas pour dames** — coton noir, côte 1×1, bonne qualité, fabrication suisse, la paire — 1.95

**Bas pour dames** — coton noir tissé, la paire — —.70

**Bas pour dames** — tissés, coton noir, bien renforcés, la paire — —.95

**Bas pour dames** — noirs, cachemire laine, qualité supérieure, renforcés, la paire — 3.65 3.75

**Bas pour dames** — cachemire laine, qualité extra, entièrement renforcés, la paire — 3.95 4.95

**Bas pour dames** — en laine noire, côte 1×1, belle qualité, la paire — 2.95 3.75

**Bas pour dames** — soie artificielle, bonne qualité, noir et couleurs, la paire — 3.90 4.45

Assortiment complet **BAS pour ENFANTS** en tous genres, laine et coton

## Gants

**Gants chauds** pour enfants — tricot, laine couleur, la paire — —.95 1.25

**Gants tricot laine** pour dames — jolies teintes, la paire — 1.25 1.50

**Gants chauds** pour dames — tricot laine, art. solide, teintes assort., la p. — 1.85 2.20

**Gants jersey** pour dames — belle qualité, article très chaud, la paire — 1.85 2.20 2.35

**Gants chauds** pour dames — en jersey molletonné, belle qualité, la paire — 1.75

**Gants pour messieurs** — Astrakan, avec bande de cuir, chaud, doublés, — 3.95 5.25

**Gants pour messieurs** — jersey molletonné, article d'usage, la paire — 1.85 1.95

**Gants pour messieurs** — laine tricotée, article solide et chaud, la paire — 1.75 1.95 2.95

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
# AUX ARMOURINS
NEUCHATEL SOCIÉTÉ ANONYME

## THÉOSOPHIE

Les personnes qui désireraient avoir des renseignements sur le mouvement théosophique ou emprunter des livres de théosophie ou suivre les conférences sont priées d'écrire sous T. C. 438 au bureau de la Feuille d'Avis.

**CH. BANDERET** Mécanicien-Dentiste autorisé
TRAVAUX EN TOUS GENRES
Prix raisonnables
Trésor 5, au 1er ét., Neuchâtel

**Association du Sou pour le Relèvement moral**
RUE DU CHATEAU 19
Mardi 21 novembre, à 3 heures
**Assemblée générale des collectrices et souscriptrices**
Promenade à travers quelques œuvres de Marseille. Causerie de Mlle L. Rivier.
La séance est publique et toutes les personnes qui s'intéressent à l'œuvre sont cordialement invitées.

**HOTEL DE LA POSTE - PESEUX**
Dimanche 19 novembre, dès 2 heures
# GRAND MATCH au LOTO
organisé par le CHŒUR D'HOMMES de Peseux
Nombreuses et superbes quines

Femme forte et robuste cherche travail en journées, lessives et nettoyages.
Demander l'adresse du No 442 au bureau de la Feuille d'Avis.

**H. HUGUENIN**
Technicien-dentiste
Rue St-Honoré 8 - Téléph. 915
**EXTRACTIONS sans douleurs**

**Leçons d'anglais**
MISS RICKWOOD a repris ses leçons. — Pour renseignements, s'adresser Place Piaget No 7, 3me.

**Commanditaire**
Fabricant d'horlogerie, en petites pièces soignées, cherche pour le développement de son entreprise, un commanditaire. Une association serait éventuellement aussi envisagée. Affaire sérieuse et d'avenir.
Faire offres écrites sous chiffres R. S. 421 au bureau de la Feuille d'Avis.

**Ouverture de testament**

Publication fondée sur les articles 558 du code civil suisse et 635 du code de procédure civile vaudois.
A vous, **Alice**, fille de défunt **Frédéric FROLICH**, précédemment à Neuchâtel, aujourd'hui sans domicile connu, avis vous est donné :
1. qu'en date du 6 novembre 1922, il a été procédé à l'homologation des dispositions des dernières volontés de votre grand'mère Rosine née Walther, veuve en secondes noces de Conrad **WACKERLI**, domiciliée à Lausanne, décédée le 3 novembre 1922 ;
2. que ces dispositions testamentaires sont déposées au Greffe de Paix, rue Madeleine No 1, où vous pouvez obtenir connaissance de leur contenu ;
3. que vous devez prendre sans tarder une détermination en votre qualité d'héritière réservataire.
Lausanne, 14 novembre 1922.
Le Juge de Paix :
(sig.) Dr. CHAUSSON.
Le Greffier :
(sig.) M. BLANC, not.

**Qui prêterait**
la somme de Fr. 4000.—, contre bonne garantie, pour agrandissement de commerce. Remboursable Fr. 500 par an. — Ecrire sous Q. P. 435 au bureau de la Feuille d'Avis.

Etudiant donnerait
**leçons**
**de mathématiques**
et de piano. Ecrire Case postale 235.

**Entretien** de
**CHAUFFAGES CENTRAUX**
**Garnissage de fourneaux, potagers,** etc.
S'adresser à
**Henri Jährmann**
Ribaudes 37 ou Parcs 48

C. S. F. A.
**Mont Sujet**
DIMANCHE 19 NOVEMBRE
Départ 7 h. 55 pour Gléresse.
En cas de mauvais temps course renvoyée au 26 novembre.

La famille de feu Monsieur Louis ROY, présente ici ses vifs remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

Madame Charles DROZ-LOZERON et toutes les familles alliées remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui les a frappés.
Serrières, 16 nov. 1922.

# La vie à Berlin

Un correspondant de la « Tribune de Lausanne » note la disparition partielle et croissante, dans la capitale allemande, des commerces de luxe.

Un luxe bien modeste, en vérité, écrit-il, et qui a fait à peu près tous les frais des restrictions. Dans cette catégorie, je fais rentrer sur la base d'une enquête personnelle : les fleuristes, les parfumeurs, les coiffeurs, les blanchisseuses et repasseuses, les libraires, les magasins de confection. Les marchands de tabacs commencent aussi à se plaindre, beaucoup ne subsistent déjà plus que grâce aux industries auxiliaires qu'ils mènent derrière leur façade et les charbonniers ne sont pas loin de n'être plus les maîtres chez eux.

Mais les plus frappés de ces petits commerçants, ce sont les fleuristes et les libraires. Dans le nord et l'est de la ville, c'est-à-dire dans les quartiers plus pauvres beaucoup de fleuristes, on peut même dire la plupart ont disparu. A Moabit, les quelques échoppes que j'ai visitées accusent une diminution d'affaires qui atteint presque 100 pour 100. Des magasins qui, autrefois, atteignaient un mouvement de 1000 marks par jour, n'enregistrent plus maintenant que des recettes de 50 marks.

J'ai appris avec intérêt que nombre de jeunes mariés ne font plus bénir leur union à cause des frais élevés que cela entraîne. L'ornementation des cimetières est également réduite à un strict minimum. Un grand nombre de magasins de fleurs se sont transformés en fruiteries et commerces de légumes.

Les magasins de confection accusent des reculs de vente allant de 25 à 75 %, selon la région. Les bureaux de prêts sur gages, en revanche, voient leurs affaires s'augmenter en ce qui concerne l'écoulement des vêtements de seconde main, ce qui implique aussi un accroissement de leurs autres opérations.

Les coiffeurs signalent surtout une diminution de la clientèle féminine. La plupart des petites entreprises de ce genre ont congédié leur personnel féminin et confient leurs rares clientes aux soins d'un garçon qui manie également le rasoir. Les tailleurs pour hommes évaluent à 50 % le recul de leurs commandes et les blanchisseuses n'ont presque plus de travail en certains quartiers.

Mais la vie continue. Limitée ou suspendue sur un point, elle reprend ailleurs comme les herbes folles du jardin. Les libraires ayant perdu boutique, les fleuristes dépossédées de leurs locaux, les petits détaillants même ruinés par les événements, tout ce monde reparaît sur la rue, établi en des endroits fixes ou traînant ses étalages sur des véhicules de dimensions différentes et qui ont tendance à devenir de plus en plus grands.

Ce marchand de livres établi en pleine chaussée ne vend pas que des antiquités, comme c'est le cas chez nous. Vous pouvez lui commander n'importe quel ouvrage, neuf, au prix de la concurrence, et ce débitant de cigarettes ou de chocolats possède de bonnes marques, restes d'un commerce autrefois considérable. Le pittoresque des rues y gagne peut-être, mais ce n'est pas du goût des autorités. Un nouveau règlement vient de paraître, qui interdit le commerce sur la voie publique dans 172 rues de Berlin. Aux abords des gares, seule la vente des journaux quotidiens est autorisée.

Mais le temps n'est plus où on se soumettait sans murmure en Prusse. Une nouvelle forme de commerce s'est déjà manifestée : le raccolage des clients. Dans certains quartiers, vous voyez maintenant des individus, pour la plupart jeunes et assez bien mis, se promener de long en large durant toute la journée. Vous les croisez, et, non sans surprise, vous entendez qu'ils vous glissent en l'oreille adroitement : « Manteaux, complets, gants, etc. » Ils n'insistent pas, du reste, si vous passez, mais si vous vous arrêtez, alors il vous est possible de jeter un coup d'œil sur une branche très intéressante de l'activité commerciale née de la catastrophe économique. Je vous en parlerai peut-être un jour.

## Une expérience de prélèvement

De « L'Echo de la Broye » :

Une trentaine de citoyens passent la soirée au café. Peut-être seraient-ils aussi bien à la maison, mais enfin ils sont au café. Les uns jouent au jass, d'autres aux dames ou au billard, d'autres causent de politique ou d'affaires, l'un ou l'autre se restaure d'une choucroûte garnie, les uns fument la pipe, d'autres le cigare ou la cigarette, ou rien du tout. Chacun boit ce qui lui plaît, du rouge, du blanc, de la bière, un café, voire une limonade. Une soirée tout ordinaire, comme il s'en passe un peu partout.

Imaginez un peu le succès que remporterait le citoyen qui, en fin de soirée, viendrait dire à tous ces gens : Messieurs, je vous propose de déposer sur la table immédiatement tous vos biens en argent et en nature. Vous allez vider vos goussets et vos portemonnaie, ouvrir vos portefeuilles, sortir vos couteaux, pipes, tabac, cigares et cigarettes, et tout ce que vous avez sur vous, vous retournerez vos poches, puis nous ferons sur votre avoir un prélèvement, afin de prendre à ceux qui ont trop pour donner à ceux qui ont moins ou qui n'ont plus rien. Puis vous rentrerez chez vous, ayant accompli un acte de « haute justice ».

Un éclat de rire général accueillerait cette proposition et son auteur serait pris pour un farceur ou un hurluberlu. Personne ne le prendrait au sérieux, et si cela était, ceux même qui devraient recevoir, refuseraient de gagner quoi que ce soit de cette manière, qu'on appelle chez nous un vol. Vous pourrez faire voter les trente citoyens réunis au café, jamais ils n'accepteront pareille combinaison.

Pourtant c'est en petit l'image de ce que nous propose l'initiative socialiste, dite de prélèvement sur les fortunes. Exhibition complète et totale de tous les biens, de toutes les fortunes, petites et grandes, puis le prélèvement en argent et en nature sur les plus grosses. Et encore dans la farce du café, si on lève le secret des poches, on ne viole pas celui des domiciles, et si l'on prélève, on voit au moins à qui l'on répartit. Tandis que le prélèvement sur les fortunes est accompagné de la plus formidable inquisition fiscale que l'on ait jamais imaginée. On n'ouvrira pas seulement les coffres-forts, mais aussi les armoires du ménage, et l'on timbrera non seulement les titres des capitalistes, mais jusqu'aux modestes carnets d'épargne, et la moindre reconnaissance de dette,... faute de quoi le titre, le carnet, la créance seront nuls et le créancier délié de l'obligation de payer son dû.

Enfin, vous pouvez essayer à la prochaine occasion que vous serez en société, de proposer l'expérience du prélèvement ! Vous serez tout de suite fixé sur ce que pense tout le monde du procédé, dès qu'il est ainsi clairement dévoilé. Vous pouvez tenter l'épreuve même dans des milieux socialistes, le résultat sera le même.

Or, le secret des banques et des armoires est aussi respectable et nécessaire que celui des poches. L'initiative sent par trop son origine bolchéviste. Envoyons promener les farceurs qui nous invitent à retourner nos poches, et à faire voir ce que nous avons et ce que nous n'avons pas.

Pages d'histoire

# Les origines préhistoriques de Genève

Les préhistoriens étant ennemis de la réclame, on connaît peu, dans le grand public, les résultats pourtant intéressants auxquels les a conduits un travail patient et minutieux. On en reste d'ordinaire aux notions décidément élémentaires par lesquelles s'ouvre tout manuel d'histoire ancienne qui se respecte.

Et l'on a tort parce que l'histoire traditionnelle qui s'appuie uniquement sur les textes que le temps a épargnés ne permet guère de remonter qu'à quelques siècles avant l'ère chrétienne, pour nos pays du moins. A cette époque, il y a longtemps que l'homme était apparu à notre horizon et plusieurs civilisations s'étaient déjà succédé sur notre sol dont seule la préhistoire peut nous donner une idée.

Aussi faut-il être reconnaissant à M. Raoul Montandon de nous donner un chapitre spécialement intéressant de cette histoire. Dans le livre qu'il vient de publier, à Genève, chez l'éditeur Georg : « Genève, des origines aux invasions barbares » — très belle publication accompagnée de vingt planches hors texte et d'une grande carte archéologique —, il montre que l'histoire de Genève, loin de ne remonter, comme on l'a dit longtemps, qu'à l'arrivée dans ses murs de Jules César, débute avec les populations lacustres qui, il y a quelques milliers d'années, vinrent s'établir à l'extrémité occidentale du Léman. Mais, historiquement, Genève ne peut s'isoler dans des cloisons étanches; centre d'un petit territoire qui reste sous son étroite dépendance, elle se rattache elle-même à des horizons plus lointains, auxquels la reliait dès l'antiquité son réseau de voies terrestres et fluviales. C'est pourquoi M. Montandon se voit obligé de narrer également à grands traits toute la préhistoire de la Suisse et même de l'Europe centrale, ce qui donne à son ouvrage un intérêt considérable.

Certain d'intéresser beaucoup de nos lecteurs, nous allons suivre M. Montandon à travers les millénaires qu'il sait si bien évoquer, résumer brièvement l'histoire avant la lettre de notre pays et ressusciter pour un instant les temps où la pierre était le seul matériel dont disposaient nos ancêtres.

*Les chasseurs de rennes*

Vers la fin des temps que les géologues appellent tertiaires et au début de l'ère quaternaire où nous vivons, les glaciers qui, comme de nos jours, couronnaient la chaîne alpine, se mirent à descendre dans les vallées du Rhône, de l'Aar, de la Reuss, de la Linth et du Rhin et s'étendirent, à travers le Plateau qu'ils couvrirent complètement, jusqu'au Jura et même au delà. Cette extension des glaces ne fut pas unique; elle se répéta à quatre reprises, l'avance des glaciers n'étant pas toujours aussi considérable; c'est ce qu'on appelle les quatre glaciations ou périodes glaciaires; le temps pendant lequel les glaces fondaient et les glaciers se retiraient dans les hautes Alpes est une période interglaciaire. Les deux premières glaciations terminent le tertiaire, tandis que les deux dernières commencent le quaternaire.

A en juger par les découvertes qui ont été faites jusqu'ici, l'homme fit son apparition au cours de la période interglaciaire qui sépare les deux dernières glaciations. A cette époque, les hommes, pourvus d'armes et d'outils en silex grossièrement taillés, chassaient l'hippopotame, l'éléphant, le rhinocéros, le lion des cavernes, le grand ours. La température assez clémente leur permettait de vivre dans des abris fragiles le long des rivières. On n'a trouvé en Suisse aucune trace des hommes de cette période.

Les premiers habitants de notre pays y sont arrivés alors que le climat était beaucoup moins favorable. Les glaciers reprenaient une dernière fois l'offensive et la température était devenue rigoureuse. Aussi nos premiers ancêtres durent-ils se réfugier dans des grottes ou des abris sous roche. Leur outillage est sensiblement plus perfectionné qu'aux temps antérieurs : les instruments en silex sont plus petits, moins épais et plus finement retouchés. Ces hommes, qu'on appelle Moustériens, sont chasseurs comme les précédents; cependant le gibier qu'ils poursuivent est quelque peu différent : le mammouth a remplacé l'hippopotame. Ils stationnent au Wildkirchli dans la chaîne du Säntis, à Cotencher dans les gorges de l'Areuse, et sans doute ailleurs encore.

Mais on n'en rencontre pas à Genève. Pour que la région se peuple, il faut attendre le retrait définitif des glaciers et l'apparition du renne. Ces hommes nouveaux, les Magdaléniens des préhistoriens, apparaissent au pied du Salève où ils occupent les abris de Veyrier. Ils viennent sans doute de Savoie, d'où ils longèrent la rive gauche du Rhône pour remonter vers Genève et la Suisse. Ils possèdent déjà les rudiments d'une civilisation relativement évoluée. A côté des instruments de silex : grattoirs, burins, scies, perçoirs, couteaux, ils travaillent l'os et surtout le bois de renne avec une rare habileté; ils en confectionnent des instruments de chasse et de pêche : harpons et sagaies. L'outillage est également varié : poinçons, marteaux, ciseaux, etc. Ils portent des vêtements de peaux de bêtes cousues au moyen d'aiguilles en os, s'ornent le corps de tatouages, se parent de bracelets et de colliers, ensevelissent leurs morts. Enfin, chose étrange, ils sont de merveilleux artistes qui couvrent les parois de leurs cavernes de gravures et de peintures, décorent leurs outils et leurs armes, sculptent et taillent l'ivoire, la pierre, l'os avec une prestigieuse habileté.

Mais les siècles s'écoulent, les hommes et leurs civilisations changent. Une nouvelle période va commencer. Les temps qui vont de l'apparition de l'homme à la brillante floraison magdalénienne sont dits paléolithiques ou âge de la pierre taillée. Ceux qui s'ouvrent maintenant forment l'âge de pierre polie ou le néolithique; cette transformation dans le procédé de travail de la pierre n'est pas la différence essentielle entre les deux périodes; il en est une autrement plus importante. Au chasseur nomade des temps antérieurs se substituera désormais l'homme sédentaire qui s'attache au sol pour le travail de la terre et l'élevage du bétail; cet homme ne sera plus un artiste, mais un agriculteur et un industriel.

*Agriculteurs et lacustres*

En dépit de nombreux travaux, l'origine de cette nouvelle civilisation demeure obscure. Diverses indications, toutefois, semblent prouver qu'elle est venue de l'Orient, des confins de l'Europe ou de l'Asie occidentale.

Pour la première fois, l'homme construit des demeures groupées en villages et comprenant, outre l'habitation proprement dite, étables et greniers. Mais les villages de cette époque n'ont pas tous la même physionomie : les uns sont bâtis sur terre ferme, les autres — ce sont la majorité dans nos pays — sont construits sur l'eau et établis sur pilotis; on connaît plus de 300 villages lacustres en Suisse.

L'établissement de ces agglomérations représente un travail considérable si l'on songe qu'ils couvraient souvent de grandes surfaces. On a calculé que la palafitte de Robenhausen devait avoir 42,000 mètres carrés et compter quelque 100,000 pieux. C'est un premier indice d'une vie sociale déjà solidement constituée.

C'est sans doute le désir de se mieux défendre contre les agressions des tribus terriennes et les attaques des bêtes féroces qui poussa les lacustres à s'établir sur les lacs.

Expliquons en deux mots comment ils construisaient leurs stations. Ils commençaient par créer une aire destinée à supporter les habitations. Pour cela, ils abattaient des arbres, appointissaient la base du tronc à coups de hache de pierre et plantaient ces pieux dans la vase du lac au moyen d'un mouton. Ils jetaient ensuite par-dessus une plateforme constituée par des traverses juxtaposées, fixées au moyen de chevilles de bois et recouvertes d'une couche de terre battue, mélangée de gravier, que maintenaient en place des branchages entrelacés.

Puis on élevait les cabanes dont la plupart étaient rectangulaires; les parois étaient formées par des troncs placés horizontalement et revêtus d'un parement de glaise. Assez spacieuses, ces demeures étaient divisées par une cloison en deux pièces inégales. Elles avaient des fenêtres et, bien entendu, une porte.

On communiquait du village à la terre par des ponts ou par des pirogues taillées dans un demi-tronc d'arbre.

Comme le lac de Neuchâtel, les rives occidentales du Léman possédèrent un très grand nombre de stations lacustres. Dans la rade de Genève, les premiers habitants s'installèrent aux Pâquis et aux Eaux-Vives à quelques dizaines de mètres de la terre ferme.

Les habitations terriennes, rares en Suisse, étaient beaucoup plus rudimentaires que celles des lacustres. Le plus souvent, c'étaient de simples huttes circulaires, enfoncées plus ou moins profondément dans le sol et réunies en villages protégés. La plupart d'entre ceux-ci étaient assis sur des escarpements facilement défendables ou établis sur des îlots. Lorsque les moyens de protection naturels étaient insuffisants, on les complétait par des travaux souvent importants : des fossés, des murailles, des palissades, etc.

La civilisation néolithique est nettement supérieure à celle des temps précédents. Les lacustres étaient des cultivateurs qui connaissaient les céréales : blé, orge, seigle et avoine, qu'ils cultivaient dans des champs établis sur la rive au voisinage de la station. Ils en écrasaient le grain sur une pierre plate ; la farine était travaillée en une pâte grossière qui, cuite sur des pierres chauffées au feu, donnait des galettes plates, faute de levain. Le lin fournissait aux Néolithiques le fil et la ficelle dont ils avaient besoin.

L'industrie de cette époque est très variée. Aux objets taillés par éclats de l'âge précédent, s'ajoutent ceux en pierre polie. Le polissage était obtenu par le polissoir, une pierre de grès ou de roche dure utilisée comme, de nos jours, les pierres à aiguiser. La pierre n'est pas la seule matière première employée : il s'y joint l'os, le bois et l'argile.

La céramique fait, en effet, son apparition. On utilise de la glaise, souvent mélangée à du quartz pour lui donner plus de cohérence. Il va de soi que le moulage se fait à la main; il produit des formes assez grossières.

Comme aux temps paléolithiques, les objets de parure sont très nombreux; ils se sont même multipliés : colliers, bracelets, bagues, pendeloques abondent.

Le commerce est né; il se pratique déjà sur une grande échelle, traversant l'Europe de part en part; les routes terrestres joignent la Baltique et la mer du Nord à la Méditerranée. On négocie surtout l'ambre, l'obsidienne, le callaïs, matières précieuses qu'utilise l'industrie.

L'art remarquable des Magdaléniens a disparu. Les manifestations artistiques sont à peu près nulles.

En revanche, la croyance en une vie d'outre-tombe, dont on a découvert les premiers indices à l'époque précédente, s'est développée. Elle se manifeste surtout par des honneurs rendus aux morts. On leur dresse d'importants monuments de pierre qu'on appelle mégalithes (dolmens, cromlechs, menhirs) et dont l'érection n'est rendue possible que par cette vie sociale dont nous avons déjà salué l'apparition.

La Suisse ne semble pas en avoir possédé un grand nombre. Les régions où ils sont en majorité sont la Bretagne et le pays qu'habitèrent les Ligures.

Le culte des morts a pris un développement considérable; il a donné naissance à des rites funéraires innombrables dont plusieurs peuvent être rapprochés de ceux encore en usage chez diverses populations primitives. Dans les tombes de diverses régions, on a trouvé une divinité féminine qui paraît avoir été la patronne des morts. Il semble également qu'il y ait eu un culte spécial de la hache, cet outil si important pour nos ancêtres, et des animaux à corne.

« Mieux vêtus, mieux nourris, mieux logés, astreints à des relations sociales plus régulières et plus étroites, les Néolithiques se sont trouvés dès lors en possession d'une culture relative à laquelle une acquisition nouvelle : la connaissance et le travail des métaux, apportera bientôt un précieux et définitif élément de progrès. »

L'âge du bronze, puis celui du fer, vont succéder aux deux époques de la pierre et précéder la conquête romaine qui apportera dans nos contrées la civilisation antique et les fera entrer dans l'histoire. Ceux de nos lecteurs qui voudront suivre les progrès de l'humanité pendant ces dernières périodes de la préhistoire trouveront tous les détails qu'ils pourraient souhaiter dans le livre de M. Montandon, auquel nous avons emprunté ce tableau succinct des premiers pas de l'humanité.

R.-O. FRICK.

# LA MODE

Paris, 14 novembre

C'est dans la composition des petits vêtements qui terminent un tailleur ou complètent un ensemble trois pièces que l'imagination de nos couturiers aime à s'exercer.

Il en est de ligne droite, légèrement blousée, se terminant au bas des hanches par une haute bande de fourrure ou de tissu qui les enserre. Il en est d'autres à dos vague, se fixant toujours à la même hauteur, sur les côtés, par une ligne de boutons laissant le devant très aplati, très serré et qui forme ceinture.

Ces petits paletots sont le plus souvent combinés avec beaucoup de fantaisie pour accompagner des robes différentes et c'est ainsi qu'on constate ces mille recherches faites spécialement pour eux.

Notons au passage des effets de contraste qui se voient très fréquemment. N'admirons-nous pas les robes de velours surmontées d'un paletot de duvetine, les jupes ou les petites robes de drap souple accompagnées de casaques de drap-satin façonné en peau de crocodile, cloqué et rebrodé ou fait de gros matelassé de soie ? Et ces ensembles de velours de laine uni avec petit vêtement de velours de laine façonné ou de lainage broché ne nous semblent-ils pas des plus pratiques ?

Arrêtons-nous aussi aux paletots dont on brode tout le fond, de fines tresses ou de soutache, mais cette dernière toujours placée « debout » afin de lui donner plus de relief. Tous ces modèles pourront nous être précieux pour utiliser au besoin certains manteaux usagés dont on prend la meilleure partie. Finement travaillée, elle semble une étoffe neuve.

Celles de nos aimables lectrices qui aiment à passer leur soirée l'aiguille en main auront ainsi un travail tout trouvé ; il n'est guère de jeune fille qui ne voudra soutacher elle-même son casaquin, car l'usage facile de ce vêtement qui nous laisse l'allure alerte lui assure encore un long règne.

Notre silhouette nous indique une simple jupe ou une petite robe entière de drap gris pâle surmontée d'une casaque de même tissu entièrement soutachée ton sur ton, ou dans un dégradé de tons allant de bas en haut, du plus sombre au plus clair, avec large col-châle en une fourrure grise se retrouvant en haute bande de bordure. Très élégant ensemble d'après-midi.

(Reproduction interdite.)

# LIBRAIRIE

**Le Mont Cervin, par Guido Rey, Edition française. Un vol. in-16, 412 pages, 16 hors-texte.**

Que tous les amis de la montagne se réjouissent... le livre qui manquait depuis plusieurs années ne manque plus! Le « Mont Cervin » de Guido Rey vient de revoir le jour. Sous une attrayante couverture, avec 16 gravures hors-texte, il se présente sous les dehors les plus sympathiques et ceux qui l'attendaient ne seront pas déçus!

L'ouvrage avait été publié à Paris. Il est heureux que les éditions Spes, Lausanne, l'aient ramené en Suisse!

La jeune génération connait trop peu cette œuvre originale, véritable trésor de connaissances, d'observations et d'idées, et en même temps œuvre de passion et de foi, « fruit intellectuel de toute la vie d'un homme ». Comme un prophète annonciateur de sa beauté et de sa gloire, l'auteur s'est donné tout entier à la montagne éternelle! Après l'Anglais Whymper, Guido Rey est aussi l'un des vainqueurs du Cervin! Non content d'en gravir la cime par les chemins déjà suivis, il a voulu y accéder par des chemins nouveaux, si inaccessibles fussent-ils ou parussent-ils, par l'arête de Zmutt et par la muraille de Furggen; et non satisfait encore de l'avoir étudié et exploré sous toutes ses faces, il a donc écrit un livre à sa gloire, un livre tout entier, dans lequel il raconte, dans ses détails, l'histoire de l'exploration et la conquête de la célèbre montagne, puis la décrit sous ses différents aspects, telle qu'elle lui est apparue, soit au loin, soit au cours de ses ascensions.

« Le Mont Cervin » a paru d'abord en langue italienne, puis l'auteur eut la chance de trouver en Mme Espinasse-Mongenet une traductrice incomparable: son texte français animé du grand souffle de l'original, entraîne le lecteur au sommet vertigineux. Au reste, le livre ne vieillira pas plus que la grande cime dont il porte le nom magique. Il lui sert de témoin, il s'identifie avec elle et la passion dont il est rempli se renouvelle et renaît dans toutes les générations.

*Les bureaux du journal et de l'imprimerie sont ouverts de 7 h. à midi et de 2 h. à 6 h. Le samedi, jusqu'à midi seulement.*

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

# LA LAVANDIÈRE

PAR 14

Jean Barancy

Et d'ailleurs, ces gages, elle n'aurait sans doute pas longtemps à les fournir. Le médecin avait beau dire et se montrer optimiste, il ne lui semblait pas possible que son oncle pût vivre au delà des quelques mois qu'il assignait pour la notable amélioration de sa santé. Non, cela ne se pouvait pas, et quand il affirmait que Lise pourrait quitter le moulin dans trois ou quatre mois, c'était bien sûr, non pas parce que Mardelles serait en bonne voie de guérison, mais parce qu'il serait bel et bien à tout jamais guéri. On croit aisément ce que l'on désire, et Monique désirait tant que le pauvre homme ne souffrît plus !

Donc, elle ne regrettait pas les cinq francs dont elle avait augmenté les gages de sa servante.

— Nous la payons plus cher qu'autrefois, disait-elle à qui voulait l'entendre, mais nous n'aurions reculé devant aucun sacrifice pour le pauvre cher oncle à qui nous devons notre bien-être actuel et par qui nous serons riches un jour...

Et elle disait au meunier :

— J'espère que vous n'avez rien à nous reprocher, n'est-ce pas, et que nous faisons bien les choses ?

Car elle avait toujours peur qu'il ne leur donnât pas tout son bien par testament, pour se venger de leur manque d'affection ou d'égards auxquels il croyait avoir droit.

Chaque fois que, directement ou indirectement, Monique abordait cette question, cherchant à recevoir un éloge ou un remerciement, le vieux meunier secouait la tête, fermait à demi les paupières et répondait d'une voix de jour en jour plus intelligible :

— Certainement, certainement, Lise me soigne comme si elle était ma fille.

— C'est que je l'ai formée cette petite, qui avant d'arriver chez nous ne savait rien de rien.

Mardelles le riche ne répondait rien, mais il n'en pensait pas moins.

Le temps passa.

Lise continua ses soins dévoués, soutenue dans ses heures de lassitude et de découragement par la pensée du devoir accompli, soutenue aussi par l'approbation de ce cher vieux et par sa foi inébranlable en Toussaint.

Et c'était vrai au moins qu'il l'aimait et la désirait toujours autant. Les lettres lui en apportaient l'assurance et, plus que ses protestations, ses projets d'avenir lui en donnaient la conviction.

Oui, oui, il l'aimait. Mais, pour avoir une promise que l'on chérit, que l'on attend et dont on rêve, l'homme ne saurait cependant être impeccable et Toussaint, pas plus qu'un autre, ne pouvait se targuer de l'être.

Ainsi, depuis les quelques semaines qu'il ne se tenait plus sur ses gardes contre sa mère, le menuisier, d'abord agacé par ses insinuations quand il la soupçonnait de vouloir le détourner de Lise, ne craignait plus, maintenant qu'il savait à quoi les attribuer, de se rendre quelquefois à l'école de maître Hormis et de causer avec la petite Suzette. Elle était gentillette, cette petite; pas jolie, mais franche, gaie et pas du tout bégueule, elle-même le disait. La première fois, Toussaint avait été étonné de cette expression sur ses lèvres et puis, comme elle le répétait, il n'y accorda plus d'attention, trouvant qu'elle avait bien raison et qu'il était fort agréable de n'avoir pas trop à se surveiller en causant avec elle.

Avec ses vingt ans, sa bouche rieuse et ses yeux à la fois hardis et ingénus, Suzette, qu'il n'épouserait pas et dont le contraste avec Lise lui faisait apprécier plus encore la chère absente, Suzette qui ne redoutait ni une œillade ni un compliment, qu'il vînt de droite ou de gauche, distrayait momentanément son esprit et lui faisait prendre patience en attendant le retour de sa fiancée. Et si elle avait voulu... ah ! dame, si elle avait voulu... Toussaint lui aurait bien prouvé que le cœur de l'homme, lorsqu'il abrite un amour soi-disant éternel, peut, en même temps, en abriter un de moins longue durée, les hôtes de passage n'ayant pas besoin de grands frais d'installation.

Mais, pour n'être point bégueule, Suzette n'en était pas moins honnête, et Toussaint en fut singulièrement mâté et ennuyé aussi, je dois l'avouer. Enfin quoi ! Bon gré, mal gré, il lui fallut en prendre son parti et il le prit d'autant plus facilement que Lise, peu de jours après son échec, lui annonça enfin une véritable amélioration survenue dans l'état de son maître.

« Je pense, lui écrivit-elle, pouvoir quitter le moulin d'ici une huitaine de jours. Le médecin ne trouve plus urgents les soins de tous les instants, et mon maître, lui-même, encore qu'il me regrettera, comme je le regretterai aussi, comprend bien que je ne peux demeurer plus longtemps auprès de lui, maintenant qu'il commence à marcher seul et parle presque aussi bien qu'autrefois. »

Ainsi, Lise allait revenir dans une huitaine de jours. Tous ceux qui la connaissaient en furent contents, et la Bériette eut le tact de se montrer aussi satisfaite que les vieux Raphin.

Mais voilà que le surlendemain de cette lettre, Lise en écrivit encore une à son grand-père, non pour lui annoncer son arrivée, mais une nouvelle qui lui fit à la fois grande peine et grande joie. Grande peine, parce que Mardelles le riche venait, hélas ! de mourir à la suite d'une nouvelle attaque conjective plus violente que la première, grande joie parce que sa petite-fille, dont le voyage se trouvait ainsi retardé encore de cinq ou six jours, n'en serait pas moins à Dormeilles le dimanche suivant, sans que rien désormais ne fût capable de la retenir.

Le grand-père pensa d'abord à se rendre à Tajart pour assister aux obsèques du meunier et pour revenir avec Lise, mais la jeune fille, désireuse de complaire à Mme Monique, devait rester auprès d'elle jusqu'à la fin de la semaine, et le bonhomme s'abstint.

Cette mort brusque, survenant au moment où la santé revenait à grands pas impressionna beaucoup les neveux de Mardelles le riche qui parurent le regretter, lui firent un bel enterrement, et ce jour-là, remercièrent, devant tout le monde, Lise de son dévouement. Ils lui donnèrent même quelques mètres de mérinos afin qu'elle pût se faire un costume neuf et qu'elle se souvînt d'eux, au moins aussi longtemps qu'elle le porterait.

Enfin maintenant plus rien au monde ne la retiendrait à Tajart et elle partirait sans le moindre souci, après avoir accompli son devoir. Le meunier était mort malgré les soins dont elle l'avait entouré, mais cette mort au moins ne pèserait pas sur sa conscience, dont la sanction la laissait bien moins indifférente que celle de Mme Monique et de José.

Cinq jours s'écoulèrent, et la jeune fille allait quitter à jamais le moulin lorsque, quelques heures seulement avant son départ, les meuniers reçurent du notaire de Tajart avis de se rendre immédiatement chez lui en compagnie de leur servante, Lise Raphin.

Qu'est-ce que cela signifiait ? Mardelles le riche était mort « intestat », puisque, non seulement, malgré toutes les recherches, on n'avait trouvé aucun testament chez lui, mais le notaire avait déclaré n'en pas posséder. Alors quoi ? Et surtout, qu'avait-on besoin de Lise ?

Ils avaient trop grande hâte de savoir pour ne pas obéir aussitôt à l'injonction du notaire, mais ils se rendirent seuls à l'étude sans Lise, ce qui leur valut un retard dans l'explication si vivement désirée, car José dut aller chercher la jeune servante non moins qu'eux étonnée et intriguée.

Est-ce bien aujourd'hui que vous partez, ma fille ? lui demanda l'officier ministériel.

— Oui, Monsieur, répondit-elle, aujourd'hui même, par la diligence de 4 heures.

— Rien ne vous retardera ?

— Non, Monsieur.

— Alors, c'est bien, reprit-il, je peux donc parler.

Et il parla en effet. Il dit qu'il avait reçu la visite de Mardelles le riche quelques jours seulement avant sa mort et qu'il lui avait remis une lettre avec la recommandation expresse de ne la lire que plus tard, lorsqu'il serait décédé, devant ses neveux et devant Lise, si toutefois elle était encore à ce moment présente au moulin, et à la seule condition qu'elle en partît le jour même.

(A suivre.)

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

## Baume St-Jacques

de C. Trautmann, pharm., Bâle

**Prix Fr. 1.75** en Suisse

Spécifique vulnéraire par excellence pour toutes les plaies en général : jambes ouvertes, varices, ulcérations, piqûres, affections de la peau, eczémas, hémorroïdes, contusions, brûlures. — Dans toutes les pharmacies. Dép. gén. Phar. **St-Jacques, Bâle.** Neuchâtel: Phar. Bourgeois, Bauler et les autres. Boudry : Phar. Chappuis. JH 4201 X

## MESDAMES !

Pour vos préparatifs de fête n'attendez pas le dernier moment et venez faire visite **A la Pâquerette** Rue Saint-Maurice 1.

Vous y trouverez un **grand** et **nouveau choix** en **coussins pur fil** dep. fr. **1.45,** SPÉCIALITÉS DE LA MAISON, modèles simples et riches, et toutes les dames de bon goût ne manqueront pas d'être satisfaites. Choix immense en **cosy, têtières, chemins, napperons,** etc.

Toutes fournitures pour la broderie.

**Maison Lambelet-Engel.**

## BLANCHISSAGE

Si vous désirez avoir du linge **soigneusement lavé** et **repassé,** adressez-vous à une maison spécialement organisée et outillée pour ce travail.

La **G. B. N.** n'a que du personnel qualifié et peut répondre à toutes les exigences.

**Nos nouveaux prix sont très modérés.**

**Nous garantissons de la manière la plus formelle que nous n'employons aucune substance nuisible au linge.**

SEVICE A DOMICILE pour la ville et la banlieue • TÉLÉPONE 10.05

*Expéditions au dehors par tram, poste ou chemin de fer*

Tarifs et renseignements franco sur demande

**GRANDE BLANCHISSERIE NEUCHATELOISE**

S. Gonard & Cie **MONRUZ** NEUCHATEL

WALDORF-ASTORIA

## BLUE POINTS

LA CIGARETTE DU FUMEUR DISTINGUÉ

La boîte de 20 pièces

Fr. 2.—

. WALDORF - ASTORIA - COMPANY ZURICH

## BESSON & SOLLBERGER

Place du Marché 8 **NEUCHATEL** Téléphone = 368 =

## ARTICLES POUR L'HIVER

LA TOUX

Quelle que soit son origine est TOUJOURS INSTANTANÉMENT SOULAGÉE par l'emploi des

## PASTILLES VALDA

ANTISEPTIQUES

PRODUIT INCOMPARABLE CONTRE

RHUMES, RHUMES de CERVEAU, MAUX de GORGE, LARYNGITES récentes ou invétérées, BRONCHITES aigues ou chroniques, GRIPPE, INFLUENZA, ASTHME, EMPHYSÈME, etc.

FAITES BIEN ATTENTION

**DEMANDEZ, EXIGEZ**

DANS TOUTES LES PHARMACIES

au prix de 1 fr. 75

la BOITE de VÉRITABLES

PASTILLES VALDA

portant le nom

VALDA

Essayer un nouveau **Corset PN** avec ceinture ventrière, et un nouveau **Soutien-gorge PN** c'est les adopter définitivement

Vente exclusive au magasin

## J.-F. REBER

TERREAUX 8 - NEUCHATEL

Fabrication de TIMBRES en caoutchouc et en métal Pour tous les usages.

Fac-similés de signatures
Dateurs, Numéroteurs
Cachets à cire, Chablons
■ Gravure sur métaux ■
Imprimeries à caractères
■ caoutchouc mobiles. ■
■ Tampons encreurs. ■

**LUTZ-BERGER**

17, Rue des Beaux-Arts

## POISSONS

**Soles - Turbot - Colin**
**Cabillaud - Merlans**
**Grosses truites**
au détail **Fr. 3.—** la livre
**Palées — Bondelles**
**Brochets — Perches**

**Poulets de Bresse**
**à fr. 3.— la livre**
**CHEVREUILS**
**Gigot - Filet- Epaule**
**LIEVRES DU PAYS**
**Civet de lièvre**

**Terrines de foie gras**
**Jambons Pic-nic**
à fr. **2.25** la livre
**Filets de harengs fumés**
**Laitances de harengs fumés**
**Œufs de harengs fumés**

Au Magasin de Comestibles

**Seinet Fils**

*6-8, rue des Epancheurs*
*Téléphone 71*

NOUVEAU

## Maroquinerie

Fabrication **entièrement suisse**
travail fait à la main
Timbres escompte 5 % au comptant

**Lanfranchi & Cie**

Seyon 5, Neuchâtel

## RIDEAUX L. DUTOIT-BARBEZAT

Rue de la Treille 9 (magasin au 2me étage)

Vitrage tulle brodé en 60 cm., depuis fr. 1.50
Vitrage filoche en 60 cm. ..... à » 2.65

## GRANDE BAISSE

## A la boucherie de l'Ecluse

**Téléphone 677**

et tous les jours de marché sur la place

**Bouilli** Fr. 1.20, 1.40 le 1/2 kg. **Rôti** 1.50, 1.70 le 1/2 kg.

PORC - VEAU

Marchandises de 1re qualité Se recommande, P. JACCARD

## Seyon 26, 1er étage

**Broderies de St-Gall** dans tous les prix et qualité

Broderies sur finette. Finette assortie dans les meilleures qualités.
Pochettes brodées à la main. Pochettes imitation.
Se recommande, Mme **Wuthier**
A la même adresse : **Miel coulé du pays,** garanti naturel le kilo Fr. **4.—**

Dépositaire : **L. RAINERI, Couvet**
Téléphone 87

## REUTTER & DUBOIS

livrent

**rapidement**
**aux prix du jour**
**les meilleurs**

## COMBUSTIBLES

BUREAU : RUE DU MUSÉE 4 — TÉLÉPHONE 170

## Ménagères économes !

Il sera délicieux votre CAFÉ avec le MOCCA de l'épicerie M. BUGNON, rue Saint-Honoré. — Timbres 5 %
Maximum de force et d'arome. Moulin électrique.

## LE THERMOGÊNE

guérit en une nuit

GRIPPES, TOUX, RHUMATISMES, POINTS DE COTÉ, LUMBAGOS, etc.

La boîte 2 fr. dans toutes les pharmacies

L'image du **Pierrot crachant le feu** doit se trouver au dos de chaque boîte

## Savon - Crème - Poudre

de Clermont & E. Fouet, Genève

**Indispensables** pour les **soins de la toilette,** donnent au teint une **fraîcheur** et un **éclat de jeunesse** remarquables. Toute personne soucieuse de conserver sa beauté, les emploiera et sera ravie du succès.

TOUT LE MONDE voudra goûter la véritable

## Pâte Napolitaine

de la renommée marque Antonio di Rosa e figli à Gragnano (Napoli) que l'on trouvera au magasin Galmès-Colom, Epancheurs 7. Seul concessionnaire pour le canton.

Prix de gros. Rabais à partir de 5 kg.

## Examinez bien vos chaussures

et si vous trouvez qu'elles ont besoin d'une réparation quelconque, ne tardez pas de les envoyer à temps à

l'Usine de ressemelages

## J. Kurth

Neuchâtel

qui vous garantit un travail soigné et bien fait et une livraison prompte à prix bon marché.

*Demandez s. v. p., le prix courant des ressemelages*

## Liquidation

## A l'Enfant Prodigue

*Seyon 12 et en face — Neuchâtel*

Reste encore quelques séries en **COMPLETS POUR HOMMES - PARDESSUS POUR HOMMES - COSTUMES pour ENFANTS - MANTEAUX pour ENFANTS - SOUS-VÊTEMENTS pour ENFANTS**

Ces articles devant être vendus rapidement en vue de prochaines transformations, nous les liquiderons à **tous prix acceptables.**

PROFITEZ DE L'OCCASION

**Envois contre remboursement.** Téléphone 8.88

## La Brasserie Muller

NEUCHATEL

recommande aux amateurs ses bières **Brune et Blonde**

Livraison à domicile à partir de 12 bouteilles

TÉLÉPHONE 127

JH 16856 Z

## PALACE

Programme du 17 au 23 novembre 1922

**ACTUALITÉS MONDIALES**

## Un frère infâme

grande comédie dramatique en 5 parties
jouée par
Jack HOLT dans le rôle de KENNETH et TRAYNOR
Hedda NOVA » » Mme TRAYNOR,
Fred MALATESTA » Signor KERALIO,
et le petit MICKY (5 ans)

**CHARLIE CHAPLIN dans**

**Une journée de plaisir**

2 actes de fou-rire Dernière création de Charlot.

**Le chien policier**

Un beau travail de nos amis à tous „Les chiens"

**Encore quelques jours de patience !!**

C'est vendredi 24 novembre que **„MAMAN !"**

„Le plus doux poème de la vie" vous sera présenté

Modification du prix des balcons, dès le 24 novembre :

**Premier cordon, fauteuils rembourrés. 2.50, les autres places sont maintenues** à fr. **2.—.**

# POLITIQUE

## La Conférence de Lausanne

### Les observateurs américains

WASHINGTON. 16 (P. T. S.). — Une note officielle annonce que les délégués officiels suivants participeront comme observateurs américains à la conférence de Lausanne : M. Richard Child, ambassadeur américain à Rome ; M. Joseph Grewe, ministre américain à Berne, et l'amiral Bristol, actuellement à Constantinople.

### La délégation égyptienne

LAUSANNE, 16. — La délégation égyptienne (tendance Zaghloul pacha), arrivée mercredi à Lausanne, est composée de : Sexcel Hassampacha Hassib, M. Abd el Halim el Bialy, Hussein bey Hilal, Aly bey Chamsy, Ata bey Affi, Salama bey Mikhail, Ibrahim bey Ratib, M. Aziz Antoine, M. George Dumani.

## Dans les Balkans

### La Yougoslavie et ses voisins

BELGRADE, 16. — La presse est unanime à faire ressortir l'importance des résultats obtenus de la visite à Belgrade de M. Politis, ministre des affaires étrangères grec, et de M. Stamboulisky, président du conseil bulgare, quant aux intérêts communs entre la Yougoslavie, la Grèce et la Bulgarie. On croit qu'un rapprochement de vues a été réalisé également en ce qui concerne l'attitude à prendre par les trois pays balkaniques à la conférences de Lausanne.

Les entretiens de M. Stamboulisky avec MM. Pachitch et Nintchitch ont porté surtout sur les moyens d'assurer les relations normales entre la Yougoslavie et la Bulgarie, sur la base de l'exécution stricte du traité de Neuilly. Quant à l'accès de la Bulgarie à la mer Egée, prévu par l'article 48 du traité de Neuilly, l'examen a porté notamment sur la question de savoir si le corridor qui doit relier la Bulgarie à la mer devrait être territoire bulgare, ou bien internationalisé.

La question de l'autonomie de la Thrace n'a pas été soulevée par M. Stamboulisky.

Quant aux incursions de comitadjis bulgares en territoire yougoslave, le président du conseil bulgare a assuré M. Pachitch et M. Nintchitch que son gouvernement fait tout son possible pour réprimer l'organisation des comitadjis en territoire bulgare.

Commentant le visite de M. Stamboulisky à Belgrade, le journal « Vreme » dit que le retour des Turcs en Europe a amené la Bulgarie à chercher un rapprochement avec la Yougoslavie, et ajoute que les dernières informations sur l'état d'esprit et les prétentions exagérées des kémalistes ont suscité une certaine inquiétude, dans les capitales des pays balkaniques, qui nécessite un examen sérieux par suite de la nouvelle situation créée.

## Turquie

### Un traité avec la Perse

LONDRES, 16. — On mande d'Angora au « Daily Telegraph » que le gouvernement d'Angora a conclu un traité d'amitié avec la Perse.

## Italie

### Les projets de M. Mussolini

ROME, 16. — Causant avec un journaliste français, M. Mussolini lui a confié une partie de ses projets de politique intérieure. Il a dit entre autres :

« Je veux soustraire au Parlement la discussion des questions économiques. Avez-vous jamais vu un Parlement qui soit en état de traiter sérieusement des questions techniques ? Tout en conservant la direction politique absolue et centrale à Rome, je veux créer une sorte de Parlement des corporations, qui sera élu par les paysans, les marins et les différentes organisations professionnelles de toutes les grandes industries. On m'attribue l'intention de restreindre le suffrage universel. Pas du tout ! Tout citoyen conservera son droit de vote pour le Parlement de Rome. Cependant un professeur d'université ou un grand technicien doit avoir plus à dire qu'un portefaix ou un analphabète. De même les ouvriers. Nous disposons de 20 millions d'ouvriers. Ils recevront le droit de vote aux grands conseils des corporations. Aux femmes, je ne donnerai pas le droit de vote. A quoi bon ? En Angleterre et en Allemagne où elles votent, les femmes accordent leurs voix aux hommes. A quoi ce droit leur sert-il ?

» Je suis un ennemi juré de tout monopole d'Etat. La tâche de l'Etat est d'assurer les finances, la justice, l'ordre et la défense nationale. Toute administration industrielle doit être rendue à l'initiative privée. Je refuse le droit de grève aux fonctionnaires de l'Etat ; je ne la reconnais qu'aux ouvriers privés. Je saurai imposer ce point de vue. L'Italie a désiré un gouvernement puissant et elle l'aura. Nous avons 240,000 cheminots là où 80,000 suffiraient. Je ne manquerai pas de réduire ce nombre ; j'ai même déjà commencé.

» Je ne songe pas à convertir les titres de l'Etat. Si je ne respecte pas la bourgeoisie oisive, je respecte la bourgeoisie laborieuse, qui m'a fourni les cadres pour le fascisme. Il nous faut améliorer nos finances par le travail. »

### Un homme à poigne

MILAN, 16. — Le « Secolo » apprend de Rome que M. Mussolini, dans son discours-programme, mettra la Chambre en garde de ne pas lui opposer d'obstacles dans la réalisation de son œuvre de reconstruction, vu que le gouvernement imposera sa politique à tout prix. La Chambre ne doit pas s'opposer au régime instauré par le fascisme avec l'assentiment de la nation, parce qu'elle ne représente plus la volonté de la nation. La Chambre décidera elle-même de son sort par l'attitude qu'elle adoptera. M. Mussolini désire faire respecter l'autorité de l'Etat. Tous ceux qui tenteront de troubler l'ordre seront poursuivis, qu'ils soient socialistes ou fascistes, afin de réconcilier toutes les classes et tous les partis. Le gouvernement demandera aussi des pleins pouvoirs pour la réorganisation administrative.

### La réforme électorale

MILAN, 16. — Le conseil des ministres s'est occupé mercredi d'une série de mesures destinées à obtenir avant tout des économies et des simplifications importantes dans l'administration de l'Etat. Le conseil a décidé de renoncer aux travaux d'utilité publique qui ne sont pas reconnus d'extrême nécessité.

Le conseil a ensuite abordé l'examen de la question de la réforme électorale. La discussion a duré à peu près deux heures et presque tous les ministres y ont participé. A l'appel nominal, les ministres ont voté l'ordre du jour proposé par le président, ensuite duquel le conseil pose deux importantes questions de principe :

Il estime qu'il n'est pas possible de réintroduire le système des petites circonscriptions électorales, dans lesquelles un seul député était élu, mais en même temps il croit que le système actuel, uniquement proportionnel, doit être soumis à de grandes modifications, afin de permettre à tous les partis d'être représentés à la Chambre selon leur force et pour rendre possible la formation d'une majorité parlementaire.

Le conseil des ministres se réserve d'étudier plus à fond la question et de présenter la réforme avec tous les détails y ayant trait.

Les journaux du soir, parlant de la décision du conseil des ministres, déclarent qu'elle constitue une victoire de M. Mussolini, qui a réussi à s'associer l'appui des ministres populaires catholiques. M. Mussolini désire à tout prix que soit introduit un système de vote qui permette à la Chambre de constituer une majorité parlementaire. Le système proportionnel n'a donné jusqu'à présent que de très mauvais résultats. On en voit la meilleure preuve dans les crises ministérielles si fréquentes, dont la solution fut toujours difficile.

### Une convention avec la Suisse

ROME, 16. — Sur la proposition de M. Mussolini, le conseil des ministres, dans sa séance de mercredi, a approuvé entre autres le projet de loi relatif à l'application intégrale de la convention sur le chemin de fer électrique Locarno-Domodossola, conclue entre l'Italie et la Suisse le 12 novembre 1919, à Rome.

## Espagne

### Une échauffourée à Madrid

MADRID, 16 (Havas). — Mercredi matin des étudiants ayant sifflé un agent de police qui passait en tramway devant la faculté de médecine, l'agent descendit, dégaîna et chargea les jeunes gens. Mais ceux-ci l'accueillant à coups de pierres, il sortit son revolver et tira sur eux. Un chauffeur et un soldat qui passaient à ce moment ont été grièvement blessés, ainsi que quatre des étudiants. Six autres ont reçu des blessures légères.

### La dissolution des juntes militaires

MADRID, 16. — Le cabinet Sanchez Guerra s'est hâté d'aller au-devant de l'offensive des oppositions, et très adroitement il a coupé l'herbe sous le pied des libéraux en leur prenant leur projet de dissolution des juntes militaires, comme il leur a pris une partie de leur programme.

Dès la première séance de réouverture des Cortès, hier, le président du conseil a donné lecture d'un décret autorisant le gouvernement à déposer un projet de dissolution et de suppression des juntes militaires. Le décret ajoute que les juntes seront dissoutes dès le moment où ce décret sera communiqué aux Chambres.

Les bancs conservateurs ont donné le signal d'une ovation frénétique et la Chambre tout entière a suivi, ainsi que le public des tribunes et des galeries, ce qui prouve à quel point l'opinion est unanime contre la dictature que prétendent exercer les juntes.

M. Sanchez Guerra a donné ensuite lecture du texte même du projet de loi. Celui-ci dissout les juntes et met en disponibilité, avec solde entière, tous leurs membres. Il interdit formellement à tous les militaires de faire partie d'aucune organisation ayant un caractère analogue à celui des juntes dissoutes.

Cette lecture a été écoutée dans le plus profond silence. Les derniers mots ont été salués par de nouvelles ovations.

Le libéraux, devancés par le gouvernement, ont tenté une diversion.

M. Villanueva a présenté et défendu, en leur nom, une motion demandant non seulement la dissolution des juntes, mais la réparation des injustices qui ont été peut-être la raison de leur constitution. (Bruits.)

M. Villanueva a ajouté qu'il fallait aussi établir clairement et coûte que coûte les responsabilités militaires et politiques du désastre de Melilla.

Le président du conseil a fait observer que cette motion demandait précisément de faire ce qui venait d'être fait, au sujet des juntes. Quant aux responsabilités du désastre de Mélilla, la question sera apportée incessamment aux Cortès par le gouvernement, puisque le rapport du général Picasso va y être discuté. M. Sanchez Guerra, en terminant, s'est opposé au maintien de cette motion et en a fait une question de confiance. M. Villanueva a retiré sa motion.

L'impression générale est excellente. Tous les parlementaires et tous les journaux s'accordent à reconnaître que M. Sanchez Guerra a répondu avec autant de courage que de spontanéité et d'empressement aux vœux du pays, par un geste qui affirme la suprématie et relève la dignité du pouvoir civil. On fait toutefois cette réserve que dissoudre les juntes, c'est bien, mais qu'il faut encore et surtout, pour que celles-ci cessent réellement et définitivement d'exister, sous quelque forme que ce soit, mettre une fois pour toutes un terme aux causes qui, en juin 1916, les ont fait se former.

## Allemagne

### Singuliers patriotes

FRANCFORT, 16. — Lorsque récemment, M. de Jouvenel rentra de Berlin à Paris, il raconta que certains Allemands lui avaient fait entendre qu'on ne lui en voudrait pas dans leurs milieux s'il obtenait qu'un peu de pression fût exercée sur le gouvernement du Reich. Ce propos ayant été rapporté en Allemagne, un journal reflétant l'opinion du parti populaire allemand tonna contre les auteurs du conseil félon donné au délégué français et accusa quelque membre d'un parti de gauche, voire M. Wirth, d'en être l'auteur. Or, la « Gazette de Francfort » a appris de son correspondant à Paris que M. de Jouvenel a désigné des personnalités appartenant au parti national allemand comme l'ayant invité à agir dans le sens qu'il a révélé, et ce, afin d'en retirer certains avantages. On devine que la pression escomptée de la part du gouvernement français devait servir à démontrer la faiblesse du gouvernement allemand en présence des moindres exigences de son créancier et à l'exposer ainsi aux attaques de la droite.

### Galicie

#### Situation troublée

De M. Maurice Muret dans la « Gazette de Lausanne » :

Parmi les questions épineuses d'ordre international qui restent à régler (et le ciel sait s'il y en a !) la question de la Galicie orientale figure en bonne place. On se rappelle peut-être que l'assemblée plénière de la Société des nations vota le 22 septembre dernier une résolution demandant au conseil de la société d'attirer l'attention des puissances alliées et associées sur l'opportunité « de régler à une date prochaine la situation juridique de la Galicie orientale ». Malheureusement, les puissances dites alliées et associées n'ont pas encore trouvé le temps de s'occuper de la Galicie. Et la situation dans cette province devient chaque jour plus trouble. Les éléments polonais, ruthènes ou ukrainiens et juifs continuent de vivre en très mauvaise intelligence. Du côté ukrainien on reproche aigrement à la Pologne d'avoir institué des élections dans cette Galicie qui, disent les Ukrainiens, ne lui appartient pas. Voilà le reproche sur le fond. Les Ukrainiens, ne lui appartient pas. Voilà le reproche sur le fond. Les Ukrainiens reprochent aussi aux Polonais la forme de ces élections législatives. Elles se seraient faites dans des conditions de pression inadmissible et le gouvernement de Varsovie se serait livré à des actes d'un arbitraire fâcheux. On nous écrit de source ukrainienne à ce sujet : « Les camps d'internés sont remplis à déborder, quatorze mille personnes — presque tous des intellectuels — garnissent les prisons galiciennes. Le trafic est presque suspendu. Seuls les trains blindés circulent encore. » Il y a peut-être, du moins nous l'espérons, quelque exagération dans ce tableau. Il prouve à tout le moins la tension des rapports polono-ukrainiens dans cette contrée. Il serait temps sans doute qu'on fixât définitivement ses limites et son sort.

### Chine

#### Le président du conseil

PARIS, 16. — D'après des informations reçues de Pékin, M. Wuang Chung Huai, président du conseil, a donné sa démission et est remplacé par M. Wellington Koo.

Ce changement proviendrait de la difficulté particulière de la situation politique créée par les préparatifs militaires de Tchang Tso Lin à Moukden, qui semblent de plus en plus indiquer chez ce dernier l'intention de prendre sa revanche sur Ou Pei Fou.

Les officiers russes de l'armée blanche de Keppel en Sibérie orientale sont passés en assez grand nombre, paraît-il, dans l'armée de Tchang.

## LETTRE D'ITALIE

(De notre corresp.)

Quand je vous le disais !... que de changements depuis trois semaines et quelle métamorphose. Plus de politicards opportunistes et ondoyants, plus de jeu de bascule, plus de compromis. A la place du timoré Facta, du trop souple Schanzer, voici Benito Mussolini installé. Il a fallu, pour rentrer dans la légalité, en sortir. Et il est indéniable que la constitution du nouveau ministère est issue d'un coup de force. N'épiloguons point là-dessus. Cependant le chef des fascistes pourrait reprendre à son compte, en modifiant légèrement les termes, la réponse que fit un conspirateur célèbre aux juges lui demandant quels étaient ses complices : tout le pays, si j'avais réussi... déclara-t-il.

Toute l'Italie, puisque j'ai réussi, pourrait affirmer Mussolini. Et je vous assure qu'il ne serait point éloigné de la vérité. Le sentiment d'être « régi », d'avoir au gouvernail une main forte, le soulagement éprouvé à voir siéger enfin au Viminal un gaillard qui n'a pas froid aux yeux, qui sait ce qu'il veut... et qui sait imposer sa volonté, la certitude de voir cesser ces grèves des services publics, à propos de tout et même de rien, vous ne sauriez croire combien tout cela, presque instantanément, a fait merveille. Aussi la résistance a-t-elle été nulle ou à peu près et le nouveau régime a gagné le pouvoir dans un fauteuil. Ministériel, si vous voulez, on lui a fait crédit et on lui accorde large confiance. Tel quotidien, comme le « Corriere della Sera » que la « procédure irrégulière » (il y a quelque chose à dire, en effet) des fascistes avait incité, au début, à d'après commentaires, a déjà adopté une autre attitude, que je qualifierai d'expectative bienveillante. On sent ces gens-là prêts à fermer les yeux, si le gouvernement nouveau, le gouvernement qu'on appelle jeune à juste titre, puisqu'aussi bien l'âge moyen des ministres est de 38 ans, si ce gouvernement s'affirme capable de résoudre les problèmes ardus autour desquels ont tourné et louvoyé les Facta, les Bonomi et même — et surtout, faudrait-il dire — le vieux renard de Dronero, dont la politique de « combinazioni » et de finasseries semble décidément avoir fait son temps. Quant à Nitti, il est rentré sous terre et l'on prétend même qu'il a secoué la poussière de ses pieds sur « l'ingrate Italie ». « Um so besser », comme diraient ses bons amis d'Outre-Rhin.

On a fait crédit, écrivais-je. Crédit à point trop brève échéance. Car les tâches qui attendent le ministère issu de la marche sur Rome sont formidables. Le mot n'est pas trop gros. Je vous ai entretenu déjà de la situation financière, très sombre, du royaume. Des économies, de très sérieuses, voire même douloureuses économies sont indispensables, si l'on veut empêcher la catastrophe. Car on est au bord de l'abîme. Ces économies, tout donne à penser qu'on les réalisera. De Stefani, l'autre jour, déclarait : « Nos discours à nous, c'est l'action ». Et le jeune ministre des finances va procéder, pour commencer, à une hécatombe des fonctionnaires qui, chez nous, sont quatre fois trop nombreux. Il l'a dit, il le fera. Car avec Mussolini, il n'y a pas de grève qui tienne !

C'est là un exemple, entre dix, de la farouche énergie dont est animé le gouvernement. A rude tâche rude ouvrier. Et puis, à côté de la politique intérieure si déplorablement conduite chez nous, il y a la politique étrangère qui fut, à vrai dire, moins piteuse. Ici aussi, Mussolini se propose d'agir avec fermeté, sans égard aux situations acquises. Preuve en soit le mouvement — et quel mouvement ! — diplomatique d'hier. Ce que sera cette politique extérieure, on peut le supposer. Mais il convient, pour être fixé, d'attendre les déclarations ministérielles, à la réouverture des Chambres. Nous y reviendrons.

G.


**Chacun cherche**

à augmenter et à relever la force résistante du corps. A cet usage on recommande beaucoup de médicaments, mais on en trouve peu, pouvant vraiment aider. Parmi ces exceptions il faut classer

**l'Emulsion SCOTT**

Composée de la meilleure huile de foie de morue, d'hypophosphites de chaux et de soude, elle est prise sans difficulté par les grandes personnes, elle est facile à digérer et s'utilise complètement. Celui qui est sujet aux refroidissements, aux changements de température ou qui doit s'observer pendant les jours froids, doit prendre de l'Emulsion SCOTT comme excellent remède préventif.

Prix frs. 3.— et 6.—



**Médicaments économiques**

EXTRAITS DE MALT DU Dr WANDER

Nutritifs et fortifiants

Pur, contre les maladies des voies respiratoires.
A l'iodure de fer, contre les affections scrofuleuses ; remplace l'huile de foie de morue.
Au phosphate de chaux, pour enfants rachitiques.
Au fer, contre l'anémie et la chlorose.
Au bromure d'ammonium, contre la coqueluche.
Aux glycérophosphates, contre les faiblesses nerveuses.

H2130B



**DANSE FALK**

Démonstration
du Blouse Fox-Trot
et du Nouveau Tango

Samedi 18 novembre dans les Salons du Palais Rougemont dès 21 h. par M. Emile FALK.



Noblesse

délicieux


# ÉTRANGER

**Un coup de grisou.** — On mande de Bruxelles que, mercredi matin, un coup de grisou s'est produit à l'étage de 350 mètres de la nouvelle fosse dite du « Levant », à Mons. Il s'ensuivit un éboulement considérable, qui ensevelit une dizaine d'ouvriers. Trois cadavres ont été retirés jusqu'à présent. Plusieurs blessés ont été transportés dans les hôpitaux des environs.

— Selon des nouvelles récentes, l'accident qui s'est produit mercredi matin au charbonnage du « Levant » à Mons n'est pas dû à un coup de grisou, mais à l'écroulement de matériaux. Il y a deux tués, dont un Italien, et huit blessés.

**Un vol à la Reichsbank.** — On mande de Berlin que mardi, lors d'un déchargement d'argent à la Reichsbank, une sacoche contenant 10 millions de marks a été dérobée.

**Les sismes du Chili.** — On mande de Valparaiso que de nouvelles secousses sismiques ont été enregistrées mardi soir et qu'il y aurait de sérieux dégâts à Coquimbo, La Constitucion et Carrizal. Un village souterrain de 750 ares aurait complètement disparu. L'état de siège a été proclamé dans la zone du sinistre et les pillards sont fusillés.

# SUISSE

**La liquidation de l'Union maritime.** — Par 4238 voix contre 1013, après deux heures de délibérations, l'assemblée générale de l'Union suisse de transports maritimes, réunie mercredi à 11 heures du matin au Casino de Berne, a fait siennes les conclusions de la commission d'enquête nommée à la dernière séance du 24 mai 1921. Par ainsi, décharge est donnée au conseil d'administration à l'exception de son ancien administrateur-délégué, l'avocat Lindt, ainsi qu'aux contrôleurs des comptes et au directeur commercial M. Montet, de Vevey. MM. Lindt et Vidoudez demeurent par contre responsables de certaines pertes envers la société en liquidation, mais responsables civilement, car l'enquête n'a pu faire la preuve de délits proprement dits à la charge de ces deux personnages. Ladite responsabilité civile est d'ailleurs sans valeur pratique, car un procès intenté en France où MM. Vidoudez et Lindt ont élu prudemment domicile, serait sans aucun espoir de succès et occasionnerait des frais importants.

**Le chômage en Suisse.** — D'après le marché suisse du travail, on constate une nouvelle diminution du nombre des chômeurs de 3061 pendant le mois d'octobre 1922, comparé à fin septembre 1922. Le nombre total des chômeurs à fin octobre s'élève à 69,803 contre 72,864 à fin septembre 1922, dont 48,818 (49,512) chômeurs complets et 21,585 (23,352) chômeurs partiels. Le nombre des chômeurs assistés s'élève à 16,581 (16,796) et le nombre des chômeurs occupés à des travaux de chômage à 16,457 (17,499).

Le nombre des chômeurs complets correspond à peu près à celui de fin avril 1921 et est de 51,323 ou de 51,5 % au-dessous du point maximum atteint à fin février 1922.

Le chômage est en augmentation dans les cantons ci-après : Vaud, Zurich, Grisons, Valais, Lucerne, Tessin, Nidwald, Uri, Genève, Argovie, Schwytz et Zoug et en diminution dans les canton de Berne, Neuchâtel, Bâle-Ville, Saint-Gall, Soleure, Thurgovie, Appenzell Rhodes-Extérieures et Appenzell Rhodes-Intérieures, Schaffhouse, Bâle-Campagne, Fribourg et Glaris.

Les dépenses pour l'assistance-chômage jusqu'au 31 juillet, s'élèvent au total à 401,875,775 francs. La part de la Confédération s'est élevée à 223,101,475 francs ; la part des cantons à 161,950,688 francs et la part des chefs d'entreprises à 16,823,612 francs. 274,914,000 francs ont été employés à la création d'occasions de travail et 115,349,453 fr. à l'assistance-chômage.

BERNE. — Dans sa séance de mercredi le Grand Conseil bernois a discuté longuement un recours électoral de Porrentruy concernant les élections au tribunal qui ont eu lieu au mois de juin.

Le gouvernement appuyé par les catholiques-conservateurs, à qui le scrutin avait été favorable, a proposé la validation, les irrégularités qui se sont produites n'ayant pas un caractère grave et le résultat des élections restant le même après déduction des voies reconnues non-valables par la commission d'enquête du tribunal cantonal. Mais la commission de vérification des pouvoirs s'est trouvée d'un avis contraire puisqu'il s'agit d'infractions si graves (retrait arbitraire du droit de vote par exemple) que le gouvernement lui-même a dû infliger un blâme aux autorités communales intéressées. A une grande majorité le Conseil s'est rallié à la manière de voir de la commission de vérification des pouvoirs et a déclaré les élections non-valables.

— L'assemblée générale des guides de Grindelwald et environs a décidé à l'unanimité la construction d'une cabane sur l'arête du Mittleggi pour faciliter l'ascension de l'Eiger par l'arête orientale. La cabane sera construite au printemps prochain dans la vallée, puis transportée pièce par pièce à l'endroit où elle doit être édifiée. En même temps, 250 mètres de corde environ seront fixés aux rochers de l'arête orientale. Le touriste japonais Macki avait donné, on s'en souvient, une somme de 10,000 francs pour contribuer à la construction de cette cabane.

— A Saint-Imier, mercredi matin, entre 9 et 10 heures, en passant devant l'immeuble 37 de la rue des Jonchères, une dame fut attirée par des cris d'enfants qui partaient du rez-de-chaussée. En s'approchant de la fenêtre, elle vit de la fumée et du feu dans une pièce. Elle voulut aussitôt pénétrer dans l'appartement, mais la porte était fermée. Elle appela alors au secours et deux voisins forcèrent la porte. Quelle ne fut pas leur surprise de constater qu'un berceau dans lequel se trouvait un enfant de deux ans brûlait. Son aîné, âgé de trois ans, avait profité d'une courte absence de sa mère qui était allée en commission, pour jouer autour du poêle et mettre le feu au berceau. Les deux hommes s'emparèrent du bébé et jetèrent le lit d'enfant sur la rue, où il finit de brûler. Heureusement, le bébé n'a souffert que d'un commencement d'asphyxie et les dégâts se bornent à un lit détruit. Mais il eut suffi que les secours intervinssent quelques minutes plus tard pour trouver peut-être deux enfants asphyxiés ou l'un des deux carbonisé.


Quand il fait froid

L'emploi journalier de l'inimitable

CRÈME SIMON

protège contre les

Crevasses, Gerçures, Engelures.


VALAIS. — L'affluence du bétail à la foire de Sion du 4 novembre a été considérable, malgré le mauvais temps. Les ventes ont été nombreuses et la baisse paraît s'arrêter.

Il s'est vendu 600 vaches (sur 893) aux prix de 250 à 700 fr. ; 150 génisses de 150 à 450 fr. ; 60 taureaux reproducteurs de 150 à 500 fr. ; 25 bœufs de 150 à 650 fr. ; 60 veaux de 80 à 150 francs ; 70 porcs de 50 à 350 fr. ; 60 porcelets de 15 à 50 fr. ; 150 moutons de 10 à 35 fr. ; 25 chèvres de 10 à 45 fr.

La foire du 11 novembre a été très fréquentée aussi ; ventes relativement nombreuses ; prix comme aux foires précédentes.

VAUD. — Le Conseil communal de Lausanne propose au Conseil général d'abaisser le prix de vente du gaz d'éclairage et de chauffage à 35 centimes par mètre cube consommé à partir du relevé des compteurs de décembre.

Actuellement, le prix du gaz, dans les principales villes suisses, est de 40 centimes ou plus ; seules Bâle et Vevey ont déjà le prix de 35 centimes.

— Après deux jours de débats, parfois très vifs, et après avoir entendu de nombreux orateurs de tous les partis, le Grand Conseil vaudois a pris acte du rapport du Conseil d'Etat pour l'initiative relative au prélèvement sur la fortune, concluant énergiquement à son rejet et a voté, à l'unanimité moins les voix socialistes, une résolution présentée en commun par les libéraux, les radicaux et les socialistes grutléens, invitant le peuple à rejeter l'initiative.

GENÈVE. — A Mœns, près de Fernex, un violent incendie a détruit la ferme de M. Alliod, agriculteur. Les dégâts sont évalués à 100,000 francs. Le bétail a pu être sauvé.

— A Genève vient de mourir dans sa 64me année, des suites d'une opération, Louis Courthion, journaliste, né à Châble-Bagne (Valais) en 1858, auteur de « Les veillées des mayens », «Scènes valaisannes», «Le peuple du Valais», « Contes valaisans ». Il fut rédacteur du « Confédéré du Valais » et collaborateur de nombreux journaux.

— La cour correctionnelle de Genève a condamné à 18 mois de prison un repris de justice, Gottlieb Kaiser, employé d'hôtel, Argovien, qui comparaît sous la prévention de nombreux vols et escroqueries. Arrivé à Genève depuis peu, il logea dans divers hôtels où il ne couchait que deux ou trois fois, mais, régulièrement après son départ, on constatait soit qu'une armoire ou une valise avait été fracturée, soit que de l'argent ou des bijoux avaient été dérobés. En outre, il commit de multiples escroqueries en se faisant remettre de l'argent par des personnes auprès desquelles il se présentait comme journaliste, délégué à la Société des nations par le Schweizer Presse-Bureau à Vienne, dont il possédait une carte de légitimation à son nom et qui a été saisie. L'accusé n'a pas subi moins de huit condamnations depuis 1915.


**Pour fr. 1.80**

on peut s'abonner dès ce jour au 31 décembre à la

**Feuille d'Avis de Neuchâtel**

Paiement par chèque postal IV 178


## Etat civil de Neuchâtel

### Naissances

9. Martha-Anna, à Karl-Josef Zimmermann, mécanicien, à St-Aubin, et à Martha née Tschan.

Gaston-Henri, à Albert-Henri Desarzens, commis, et à Frieda née Gygax.

12. Gérard-Philippe, à Conrad-Arnold Burkhalter, ferblantier-appareilleur, à Peseux, et à Berthe-Cécile née Mattlé.

13. Yvonne-Marguerite, à George-Marcel-Albert Hegelbach, agent de police, et à Angéline née Oursalre.

### Décès

12. Anna-Susanna née Eggenberg, veuve de Jaques-Frédéric Geiser, née le 23 août 1838.

Annie, fille de Paul-Auguste Kaenel, à Auvernier, née le 24 octobre 1910.

13. Louise-Elisa née Renaud, épouse de Udal-Agénor Béguin, à Rochefort, née le 2 mai 1869.

## Mercuriale du Marché de Neuchâtel

du jeudi 16 novembre 1922

| | | | |
|---|---|---|---|
| | les 20 litres | | le kilo |
| Pommes de ter. | 2.20 —.— | Châtaignes | —.60 —.75 |
| Raves | —.80 1.— | | la pièce |
| Choux-raves | 1.80 2.— | Choux | —.30 —.50 |
| Carottes | 1.50 2.— | Choux-fleurs | —.40 —.70 |
| Pommes | 2.40 3.20 | | le ½ kilo |
| Poires | 2.40 —.— | Raisin | —.70 1.20 |
| Noix | 5.50 6.— | Beurre | 3.25 —.— |
| | le paquet | Beur. en mottes | 3.15 —.— |
| Carottes | —.20 —.— | Fromage gras. | 1.75 —.— |
| Poireaux | —.10 —.25 | Viande bœuf. | 1.50 2.— |
| | la chaîne | » vache | —.80 1.20 |
| Oignons | —.30 —.— | » veau | 1.50 2.25 |
| | la botte | » mouton. | 1.50 2.50 |
| Asperg. du pays | —.70 —.— | » cheval | —.60 —.90 |
| | la douzaine | » porc | 2.40 —.— |
| Œufs | 4.20 —.— | Lard fumé | 2.75 —.— |
| | | » n. fumé | 2.20 —.— |

## Partie financière et commerciale

**Bourse de Genève,** du 16 novembre 1922

Les chiffres seuls indiquent les prix faits.
m = prix moyen entre l'offre et la demande.
d = demande. o = offre.

| *Actions* | | | |
|---|---|---|---|
| Banq. Nat. Suisse | —.— | 6% Electrification | —.— |
| Soc. de banq. s. | —.— | 4½ Electrification | 485.50 |
| Comp. l'Escom. | 445.— | 3½ Ch. fed. A. IV. | 852.50 |
| Crédit suisse | —.— | 3% Différé | 381.— |
| Union fin. genev. | 262.— o | 3% Genev.-lots | 100.— |
| Ind. genev d. gaz | 200.— | 4% Genev. 1899 | 440.— |
| Gaz Marseille | 185.— | 3% Frib. 1903 | 375.— |
| Fco-Suisse élect. | 82.50 m | Danois 1912 4% | —.— |
| Electro Girod | 120 — d | Japon tab. IIe s. 4½ | —.— |
| Mines Bor prior. | 352.— | Serbe 4% | —.— |
| » » ordin. anc. | 356.50 | V. Genè. 1919, 5% | —.— |
| Gaiss. parts | 495.— | 4% Lausanne | —.— |
| Chocol. P.-C.-K. | 103.— | Chem. Fco-Suisse | —.— |
| Nestlé | 159.— | Jura-Simp. 3½% | 394.50 |
| Caoutch. S. fin. | 51.— | Lombar. anc. 3% | 40.50 |
| Centr. charb. ord. | —.— | Cr. f. Vaud. 5% | —.— |
| *Obligations* | | S. fin. Fr.-Sui. 4% | 353.— |
| 3% Fédéral 1903 | —.— | Bq. hyp. Suèd. 4% | —.— |
| 3½ » 1910 | 413.— | C. fonc. égyp. 1902 | 298.— |
| 4% » 1912-14 | —.— | » » 1911 | 205.— |
| 5% » IX | —.— | » Stok. 4% | —.— |
| 5½ » 1922 | 1038.— | Fco-S. élec. 4% | 240.— d |
| | | Totisch. hong. 4½ | 315.— d |
| | | Bolivia Ry | 192.75 |

Sauf Amsterdam et Berlin, qui montent légèrement, tout le reste est faible, surtout Italie (— 53 %) qui reperd 1,20 en deux bourses, elle est encore 3 fr. plus haut qu'au 31 décembre 1921. Fonds étrangers variables avec les changes. Fédéraux stables. Hausse des Bor et Nestlé. Sur 27 actions, 12 en hausse, 6 en baisse.

## Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

**La reprise du « Vaisseau fantôme » de R. Wagner**

La direction du Grand théâtre de Zurich a inauguré samedi la reprise des représentations wagnériennes par une brillante mise en scène du « Vaisseau fantôme ». Ce fut un spectacle de tout premier rang, et le public qui remplissait la vaste salle jusqu'à la dernière place a paru prendre un vif plaisir à l'interprétation de cette œuvre, qui est considérée par beaucoup comme l'une des plus agréables du maître de Bayreuth.

On sait que Wagner, pour la composition de cet opéra, s'est inspiré d'un poème de Henri Neine où on lit entre autres le passage suivant : « Au milieu de la nuit, je vis passer un grand navire ayant des voiles couleur de sang ; il semblait que ce fût un géant portant un vaste manteau d'écarlate. Etait-ce le « Vaisseau fantôme ? » En six semaines, Wagner avait achevé un premier projet ; on était au 13 septebre 1841. L'auteur envoya tout d'abord son opéra à Leipzig, où il fut refusé, puis à Munich, d'où il revint avec la remarque qu'il ne convenait pas pour l'Allemagne. C'est alors que Wagner se tourna du côté de Berlin, et qu'il écrivit à Meyerbeer une lettre dans laquelle se lit notamment ce qui suit : « Deux simples mots de votre part m'ont de nouveau rendu heureux et m'ont réconcilié avec le sort. Pauvre fou que je suis ! je travaille toujours pour l'avenir, mais ne vois ni n'entends rien du présent, pour lequel j'existe à peine ! Dans ma petite chambre, je considérais le résultat de mon activité au cours de l'été — soit un ridicule libretto et une partition assez considérable —, et me demandais ce qu'il en adviendrait, lorsque l'Evangile m'est apparu : vous veniez de m'écrire que vous recommanderiez mon œuvre à l'intendant du théâtre de la cour de Berlin ! Ah ! si vous saviez quel immense bienfait vous m'avez accordé. » Toutefois, par suite de nouvelles vicissitudes, ce fut le 2 janvier 1843 seulement que le « Vaisseau fantôme » put être représenté pour la première fois... à Dresde. Un an plus tard, l'opéra était joué à Berlin, pour être mis de côté après quatre représentations ; ce ne fut qu'après une interruption de 25 années qu'il fut repris dans la capitale.

Aujourd'hui, cette œuvre nous paraît charmante à tous égards, et l'on a peine à comprendre l'ostracisme qui l'a frappée à ses débuts. L'action est menée rondement, bien que les longueurs n'en soient pas toujours exemptes ; mais au moins celles-ci passent-elles presque inaperçues grâce à la richesse de la musique qui étincelle et jaillit avec une splendide spontanéité. Et puis, il y a des scènes délicieuses ; celles des fileuses, au deuxième acte, est connue de chacun, et elle constitue dans la trame de l'œuvre un véritable bijou.

Mettre en scène un opéra wagnérien n'a jamais été chose facile, car il faut pour cela un ensemble de décors et un espace dont ne disposent que les grands théâtres. La direction du théâtre de Zurich paraît mettre une certaine coquetterie à faire jouer les opéras de Wagner au milieu de décors somptueux, et il faut lui rendre cette justice qu'elle leur donne de cette manière un relief exceptionnel. Ce qu'elle fait par exemple sous ce rapport pour « Parsifal », « Tannhäuser », ou les « Maîtres chanteurs » est tout simplement merveilleux ; mais la mise en scène du « Vaisseau fantôme » ne le cède en rien à celle des opéras que je viens de citer. C'est ainsi que l'on imaginerait difficilement une mise en scène plus naturelle que celle du premier acte ; au premier plan, la mer, que le vent soulève en grosses vagues, tandis qu'un vrai navire, monté par un nombreux équipage, est ballotté de côté et d'autre. Puis tout à coup, voilà qu'apparaît un second navire, le « Vaisseau fantôme », qui traverse la scène dans un silence lugubre et vient aborder au pied de roches escarpées battues par les flots. Tous ces décors sont brossés et montés avec un art tel que l'illusion est complète. Et que dire de l'acte final, où le « Vaisseau fantôme » s'enfonce dans la nuit pour sombrer peu après au milieu d'une lueur sanglante qui s'élève lentement à l'horizon ; cela est superbe et vaut au régisseur comme aux machinistes des éloges aussi vifs que mérités.

Quant à l'interprétation, je n'en dirai pas grand chose, étant donné que les artistes zuricois ne sont guère connus à Neuchâtel, et dans la Suisse romande en général. Je me contenterai donc de constater qu'ils chantent et miment leurs rôles avec beaucoup d'art ; cela leur est d'autant plus facile qu'ils ont, pour les soutenir, un orchestre excellent et puissant, que l'on a un plaisir tout particulier à entendre dans du Wagner, où il est passé maître. Je n'en veux pour preuve que certaines représentations de « Tannhäuser » ou « Parsifal », dont le souvenir est inoubliable. Une fois encore, je dirai que la joie d'entendre un opéra wagnérien à Zurich vaut le déplacement.

## CANTON

**« Pour la vieillesse ».** — On nous écrit :

Le comité neuchâtelois de la fondation suisse « Pour la vieillesse » (Pro Senectute) doit quelques nouvelles à ses membres adhérents et à tous ceux qui portent intérêt à son activité.

Tout d'abord rappelons que nous sommes une ramification d'une organisation suisse, véritable fédération, avec un conseil de direction, fondé sous le patronage de la Société suisse d'utilité publique, en dehors de toute considération politique ou confessionnelle et dont le Conseil fédéral a tout dernièrement accepté la surveillance.

Dans l'ensemble du pays il a été recueilli en 1921 la belle somme de 472,000 fr. remise soit aux vieillards eux-mêmes, soit à des établissements. Cette somme provient de collectes qui sont organisées annuellement.

Il en a été autrement dans le canton de Neuchâtel. Les conditions économiques ne se prêtant pas à un appel à toutes les bourses, il a été recueilli des adhésions des membres de l'Association s'engageant à une cotisation annuelle. C'est surtout par le moyen des conférences du pasteur Pingeon que ces ressources nous ont été assurées. 72 souscriptions uniques (25 francs au minimum), donnant droit au titre de membre à vie de la fondation, nous ont valu 1955 fr. 2161 cotisations annuelles (2 fr. au minimum) nous ont rapporté 5139 fr. 50. Avec le produit des collectes faites à l'issue des conférences nos recettes ont été de 8058 fr. 72.

Par ce moyen nous avons pu garantir à 40 vieillards la modeste pension de 30 fr. par trimestre. C'est un début, une première étape, marquant la première année d'activité. Mais nous ne pouvons pas en rester là ; il faut grandir. Les demandes d'aide nous parviennent nombreuses et nous devons faire attendre les nouveaux cas jusqu'à ce que nous puissions y répondre. C'est donc de nouvelles ressources qui nous sont nécessaires.

M. Pingeon a recommencé déjà sa campagne de propagande par conférences, intéressant à l'œuvre en faveur de la vieillesse de nouveaux groupements et de nouvelles localités. D'autre part nos souscripteurs sont informés que le caissier fera encaisser la cotisation de 1923, par les correspondants locaux, dans le premier trimestre de l'année. Enfin nous devrons, comme dans les autres cantons suisses, organiser une collecte générale dès que les conditions économiques le permettront.

Nous recommandons l'œuvre « Pour la vieillesse » au bienveillant intérêt de tous et adressons nos sincères remerciements à ceux et celles qui furent nos premiers collaborateurs.

Le bureau du comité cantonal neuchâtelois :

| | |
|---|---|
| Le vice-président, Dr C. de MARVAL. | Le président, M. BOREL. |
| Le secrétaire, G. VIVIEN. | Le caissier, O. CLOTTU. |

**Grand Conseil.** — Voici l'ordre du jour du Grand Conseil pour la session ordinaire d'automne commençant lundi, à 14 heures 30 :

Projet de budget pour 1923 et rapports à l'appui. Rapports du Conseil d'Etat sur les affaires fédérales ; à l'appui d'un projet de décret autorisant la commune du Locle à instituer un impôt locatif ; à l'appui d'un projet de décret portant participation financière de l'Etat à la réorganisation de la Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et de Morat ; sur diverses demandes de naturalisation.

Rapport complémentaire de la commission législative sur un projet de décret portant revision des articles 55 et 56 de la Constitution.

Diverses interpellations et motions.

**Le Landeron.** — Un individu, d'origine bernoise, déjà expulsé du canton, en état d'ivresse, et faisant du scandale, au Landeron, a été arrêté par le gendarme de la localité et dirigé sur les prisons de Neuchâtel.

**Corcelles-Cormondrèche.** — Des chants, de la musique et une grande comédie : voilà le programme des soirées que donnera dimanche et lundi le Chœur mixte national de Corcelles-Cormondrèche. Ce sont de jolies heures en perspective.

## POLITIQUE

### La déclaration de M. Mussolini au Parlement italien

ROME, 16. — M. Mussolini a prononcé à la Chambre un discours d'une demi-heure. Après avoir rappelé les moyens par lesquels il arriva au pouvoir, le président du Conseil a rendu hommage au souverain, qui s'opposa à une tentative réactionnaire de la dernière heure et, abordant la politique étrangère, il déclare notamment :

Les traités de paix, bons ou mauvais, qui ont été conclus et ratifiés, doivent être ratifiés, mais ils ne sont pas éternels. Nous admettons qu'il faut reconstruire la vie économique de l'Europe, mais nous ne pouvons pas nous permettre le luxe d'une politique d'altruisme et de complète dévotion aux projets des autres.

Parlant du problème de l'Entente, M. Mussolini dit :

Deux possibilités s'offrent à nous : Ou bien l'entente deviendra vraiment un bloc homogène et équilibré, dont tous les membres jouiront des mêmes droits et auront les mêmes devoirs, ou bien elle disparaîtra et l'Italie reprendra sa liberté.

Les rapports de l'Italie avec la Suisse sont cordiaux et le traité commercial qui sera prochainement signé améliorera les relations entre les deux pays. Les rapports sont corrects avec la Yougoslavie, ils sont bons avec la Tchécoslovaquie, la Roumanie et les Etats baltes. L'Italie respectera ses engagements envers l'Autriche. Quant à la Turquie, nous devrons reconnaître à Lausanne ce qui est un fait accompli, avec les garanties nécessaires pour le trafic dans les détroits et la protection des minorités chrétiennes.

Les lignes directrices de la politique intérieure, déclare M. Mussolini, se résument dans ces mots : « Economie, travail, discipline ». Le problème financier est pour nous fondamental. On doit arriver rapidement à l'équilibre du budget de l'intérieur.

M. Mussolini ajoute que les détails du programme gouvernemental seront exposés ultérieurement.

A la fin de son discours, M. Mussolini fut très acclamé. Un grand nombre de députés sont allés féliciter le président du conseil.

ROME, 16. — Le président du conseil a répété à 16 h. 20 au Sénat les déclarations faites à la Chambre.

Le président du conseil a reçu un accueil triomphal. Mussolini a déclaré au Sénat que les reproches adressés à l'autre partie du parlement ne doive pas être considérés comme étant aussi adressés au Sénat pour lequel le président du conseil éprouve la plus haute estime.

Mussolini a été l'objet d'une manifestation enthousiaste. Presque tous les sénateurs sont allés féliciter le président du conseil.

ROME, 16 (Stefani). — Après le retour de M. Mussolini du Sénat, la Chambre a commencé la discussion sur les déclarations du gouvernement. Divers orateurs ont parlé en faveur du gouvernement, puis la suite a été renvoyée et la séance levée.

### La crise allemande

BERLIN, 16. — Des pourparlers ont lieu actuellement au Reichstag entre les différents partis dans le but de constituer un ministère sur la base d'une grande coalition. Le chancelier serait M. Cuno, directeur général de la Hambourg-Amerika Linie.

Le journal la « Zeit », organe des populistes allemands, annonce que M. Cuno, chargé de la constitution du nouveau cabinet, a accepté cette mission. Il conservera le mandat ou le rendra au président Ebert selon l'issue des négociations parlementaires actuellement en cours avec les socialistes et les autres partis.

PARIS, 16 (Havas). — On mande de Berlin à l'agence Havas que M. Cuno a accepté de reformer le nouveau cabinet.

### *M. Poincaré appelle un chat un chat*

PARIS, 16 (Havas). — Jeudi matin, la Chambre a repris la discussion du projet de loi portant approbation de l'accord relatif au reliquat de l'indemnité de Chine se rapportant à l'affaire de la Banque industrielle de Chine.

Après un très bref incident entre le président du Conseil et le député communiste de la Loire, la Chambre a adopté par 444 voix contre 15 l'ensemble du projet approuvant l'accord.

Au cours de la discussion, le député communiste Lafont, ayant mis en doute la bonne foi du président du conseil, alors que celui-ci, répondant à une interpellation disait qu'il serait téméraire de sa part d'affirmer qu'il viendrait à bout des difficultés dans ses négociations, le président du conseil somma le député communiste de rétracter et le traita par deux fois d'insolent.

Un tonnerre d'applaudissements retentit à l'adresse de M. Poincaré.

## Salade russe

Les arguments employés par les partisans de l'initiative sur le prélèvement sont souvent d'un imprévu déconcertant. C'est ainsi que la « Sentinelle » possède un prestidigitateur émérite, habile à faire dire aux textes le contraire de ce qu'ils contiennent et à tirer de ses interprétations des conséquences inattendues.

Ce rédacteur illusioniste a nom E.-P. Graber. Dans un de ses derniers articles, il en arrive à soutenir, sans rire, que personne, ou à peu près, ne paiera quelque chose, les industriels, les sociétés anonymes verseront au fisc des sommes insignifiantes. Quant aux mesures à prendre pour vérifier les déclarations des contribuables, on en a, d'après lui, beaucoup exagéré la portée, elles n'auront nullement la rigueur qu'on suppose.

Mais alors une question se pose. Si réellement l'initiative est tellement anodine, comment pourra-t-elle produire les 1250 millions sur quoi comptent ses auteurs ? Une manne dorée va-t-elle descendre sur la Suisse et remplir les coffres fédéraux ?

Il faudrait tout de même ne pas prendre les gens pour plus simples qu'ils ne sont. Ou bien les agents du fisc useront de procédés inquisitoriaux, rechercheront partout les moindres éléments de fortune, n'épargneront dans leurs enquêtes ni pauvre, ni riche et pour cela timbreront tous les titres quels qu'ils soient : dans ce cas, peut-être le prélèvement fournira-t-il des ressources appréciables. Si, par contre, on en croit M. Graber, le résultat pratique de l'initiative sera piteux et les sommes encaissées suffiront à peine à couvrir les frais nécessités par leur perception.

Au surplus, les contradictions n'embarrassent pas la « Sentinelle ». Après avoir déclaré que les petits capitalistes n'ont rien a redouter du prélèvement, elle affirme froidement que la levée du secret des banques aura pour effet une augmentation considérable du capital imposable. C'est possible, bien que les découvertes sur lesquelles comptent les socialistes soient des plus problématiques.

Ce qui par contre est absolument certain, c'est que seuls ceux qui ont de petites économies en pâtiront. Le montant des grosses fortunes est connu, leurs propriétaires sont depuis bien des années soumis à une surveillance très serrée, ils ont à produire régulièrement des pièces justificatives à l'appui de leurs déclarations d'impôt.

Il en va tout autrement des petits artisans, des employés, des ouvriers. Combien parmi eux se contentent de déclarer au fisc le montant de leur salaire, sans souffler mot des quelques billets de cent ou de mille soigneusement mis de côté. Admettons, pour un instant, bien que le département fédéral des finances certifie le contraire, que les carnets de caisse d'épargne échappent à l'obligation du timbrage, les agents du fisc iront tout de même scruter les comptes des banques, ils relèveront avec soin les noms de tous les déposants et ne manqueront pas de réclamer aux défaillants les contributions cantonales et communales qu'ils s'étaient dispensés de payer. Ce sera évidemment justice puisque la mesure s'appliquera à tous, mais encore ne faudrait-il pas bourrer le crâne de tous les petits épargnants et leur soutenir que l'initiative ne leur fait courir aucun risque. Au contraire, il est à prévoir que, directement ou indirectement, ils en seront les victimes les plus durement atteintes.

En résumé, ou bien les socialistes n'ont pas réellement pour but de procurer des fonds à la caisse fédérale, mais alors, pourquoi ont-ils mis en branle cette lourde machine, quel est leur but réel ? Ou bien le prélèvement doit aboutir à une abondante saignée pratiquée sur les fortunes particulières, dans ce cas nul ne doit espérer échapper aux conséquences funestes de cette mesure.

Dans une éventualité comme dans l'autre, le plus prudent est de dire NON. Les périls d'une aventure politique bolchévisante sont aussi grands que ceux d'une expérience économique, et, en attendant de savoir exactement de quel côté penchent les socialistes, si même leur intention n'est pas de faire d'une seule pierre deux coups, mieux vaut repousser le présent douteux qu'ils apportent au peuple suisse.

## Chronique genevoise

(De notre corresp.)

Genève, 13 novembre.

Le Grand Conseil vient de clore une session assez chargée et surtout fort orageuse. La dernière séance, samedi, fut particulièrement houleuse, à tel point qu'au milieu des vociférations il fallut suspendre la discussion. Jamais nos députés — certains de nos députés — n'avaient offert jusqu'ici ce spectacle peu digne de parlementaires qui oublient de l'être. A propos de tout et de rien, tant radicaux que socialistes sont tombés à bras raccourcis sur le Conseil d'Etat — en majorité démocrate — qu'il s'agit de démolir sérieusement en vue des élections de 1924. On a eu l'impression que cette séance pourrait bien être le prélude à cette campagne de démolition.

A propos de chômeurs, une « attaque brusquée » a été lancée contre M. Perrenoud, chef des travaux publics, le seul jeune-radical « officiel » ayant survécu jusqu'ici à l'assaut radical-socialiste, exception faite de M. Willemin qui, d'ailleurs, réduit à la portion congrue, n'a conservé que son mandat de député au Grand Conseil. A propos de chômeurs donc, la commission chargée de rapporter sur un nouveau crédit d'un million et demi, a relevé toute une série de faits (?) qui sembleraient prouver à tout le moins que jusqu'ici des sommes importantes ont été fort mal employées — on a même prononcé le mot de dilapidation — et que l'on entretient une série de ronds-de-cuir parfaitement incapables ou parfaitement inutiles.

A propos d'un autre crédit à accorder pour la création de bourses d'apprentissage, c'est le chef du département du commerce, le catholique indépendant Dusseiller, qui a « trinqué » ; on l'accuse de vouloir, par le moyen du crédit, saboter le projet de loi sur l'apprentissage obligatoire.

Et pour ce qui concerne l'ensemble du budget, voici que les radicaux, après avoir exécuté une charge à fond contre la politique financière du gouvernement, déclarent s'abstenir de voter ce budget, ce qui est une manière de le refuser, car, les socialistes aidant, on ne voit pas bien — ou l'on voit trop bien — ce qui se produira.

Voilà pour l'atmosphère « intérieure ». Et c'est le moment que choisit le Conseil d'Etat pour proposer l'octroi d'une retraite à ses membres, pour réduire les traitements des fonctionnaires nommés dès le 1er janvier 1923 et pour tenter de majorer derechef la taxe sur les chiens ! Aussi rien d'étonnant que, dans le gros public des contribuables qui paient, le mécontentement, soigneusement entretenu par ceux qui ont intérêt à « tomber » le gouvernement, se manifeste de plus en plus.

La nouvelle taxe sur les chiens, repoussée il y a une année à peine, est une erreur psychologique de nos édiles; un nouveau referendum va être lancé et les propriétaires de « cabots » grands et petits, de luxe ou de garde — allez trancher le cas ! — auront une fois de plus beau jeu, ce qui ne sera que logique, appuyés qu'ils sont par tous les adversaires du « pressurage ».

Quant à la réduction des traitements des nouveaux fonctionnaires de l'Etat, elle procède d'une nécessité urgente de réduire les dépenses. Harcelé de tous côtés, sommé de faire des économies, le gouvernement a choisi le moindre mal. La réforme préconisée pouvait être comprise de deux façons : augmentation du travail des fonctionnaires ayant pour corollaire la suppression de postes devenus superflus au fur et à mesure des vacances, ou diminution des salaires des nouveaux fonctionnaires. On aurait porté de sept à huit heures, dans le premier cas, la durée du travail journalier des fonctionnaires, mais ceux-ci, consultés, ont estimé qu'une modification de l'horaire sous lequel ils ont été engagés, en vigueur depuis plus de quarante ans, serait inopérante pour de multiples raisons d'organisation intérieure. Les fonctionnaires, cependant, pensent que leur point de vue n'est pas intangible et que l'horaire pourrait être modifié dans le sens de la journée de huit heures, mais avec congé du samedi après midi, ainsi qu'il est procédé dans nombre d'entreprises publiques et privées. Cette solution ne lui paraissant pas heureuse, le Conseil d'Etat a dû s'arrêter à la seconde : diminution des salaires — 15 % — dont le taux avait été fixé au moment où la vie était la plus chère. Dans la plupart des professions, une première, sinon une seconde diminution a été opérée; il paraissait donc équitable qu'il en fût de même dans le corps des fonctionnaires; étant bien entendu que les droits acquis par les titulaires des postes actuels ne sont pas touchés par le projet de loi.

L'affaire en est là; nos fonctionnaires, traitements fixes, soutiens des socialistes parce que soutenus eux-mêmes par ces derniers, font grise mine et préfèrent faire des économies sur le dos des autres... Et comme tout le monde est du même avis, on tourne dans un cercle vicieux.

Pour ce qui est de la pension de retraite des conseillers d'Etat, elle a ses partisans et ses adversaires dans tous les camps, ce qui tendrait à démontrer — une fois n'est pas coutume — que la politique n'a rien à y voir. Il y a là une question d'équité et de prévoyance sociale — nos édiles étant en général loin, très loin du million — mais encore trouve-t-on que l'heure n'est pas venue, que les charges de l'Etat ne peuvent être obérées davantage et qu'il faut attendre l'époque où notre équilibre financier pourra être établi sur une assiette moins ébréchée.

Y atteindra-t-on par le projet de refonte totale de la loi d'impôt qui vient d'être distribué aux députés? Espérons-le! Le nouveau texte — c'est d'un heureux présage — a reçu l'approbation des plus hautes compétences en matière fiscale; il substitue le revenu au capital comme base de l'impôt principal, il modifie profondément les droits de succession et d'enregistrement, supprime la taxe sur les loyers, crée un impôt de plus-value immobilière, transforme radicalement le maquis des impôts communaux, dégrève quelque peu le travail et augmente dans une très modeste mesure les obligations du gros contribuable.

Cet énorme travail, œuvre de l'ancien conseiller administratif Gampert, un spécialiste des questions financières, a été soumis préalablement à deux commissions d'experts qui n'y ont apporté que des retouches insignifiantes.

***

La mort vient de nous enlever coup sur coup deux figures bien genevoises qui, dans des activités diverses, étaient connues loin au delà des frontières de notre petit pays: l'archiviste paléographe Théophile Dufour et le professeur de théologie Louis Bard. Avec le premier disparaît un savant, un maître de la science et de la méthode historique et bibliographique; Dufour laisse à la Société d'histoire quantité de notes et notices bibliographiques, généalogiques ou historiques; des travaux de plus vaste envergure sur J.-J. Rousseau, Calvin, les Registres du Conseil de Genève, entre autres. Erudition et cerveau prodigieux, véritable bénédictin et encyclopédie vivante, Th. Dufour s'en est allé emportant avec lui — car tous ses travaux et recherches n'ont pu être classés ni imprimés — les plus merveilleux fleurons de sa vaste science. C'est lui, soit dit en passant, qui lors du procès en succession intenté à la Ville de Genève par les héritiers (?) du duc de Brunswick, devant la cour d'appel de Paris, découvrit un document faux introduit subrepticement par les Civry dans un dossier des Archives nationales de Paris; c'est lui, en somme, qui, en dévoilant la supercherie, gagna le procès. C'est lui encore qui fit foin de tous les faux autographes de Calvin.

Louis Bard, pasteur à Carouge pendant 32 ans, professeur à l'Université, était l'âme et l'ami vénéré des étudiants français, auxquels il porta de tous temps le plus vif intérêt; c'est sur eux aussi et sur leurs condisciples belges internés en Suisse que se reporta son activité pendant la guerre. Cet homme de bien a porté très haut et très loin le flambeau de la charité protestante genevoise; il sera universellement regretté.

Et les rangs des vieux, des authentiques vieux Genevois, s'éclaircissent, s'éclaircissent...

M.

## NOUVELLES DIVERSES

**M. Robert Comtesse.** — L'état de santé de M. Comtesse, ancien directeur du Bureau international de la propriété intellectuelle et ancien conseiller fédéral, qui est actuellement en traitement dans une clinique de la Tour-de-Peilz, inspire les plus vives inquiétudes à son entourage et ne laisse que peu d'espoir. M. Comtesse a célébré le 15 août son 75me anniversaire.

**Dans l'imprimerie.** — Une réunion entre quelques membres du comité de la Société suisse des maîtres imprimeurs et de la Fédération suisse des typographes a eu lieu jeudi, à Berne, au sujet du mouvement de salaires. Les représentants de la Société suisse des maîtres imprimeurs ont demandé que la grève, qui a éclaté à Genève, cesse immédiatement, car elle est en contradiction avec l'arrangement qui est encore en vigueur jusqu'au 31 décembre.

Une assemblée de délégués de la Société suisse des maîtres imprimeurs aura lieu samedi matin, à Zurich.

**Pilleurs d'autos condamnés.** — Le cour d'assises du canton de Genève a jugé hier quatre jeunes gens qui s'étaient fait une spécialité de dévaliser les automobiles stationnant, le soir, devant les théâtres ou les restaurants. Ils ont été condamnés: Marcel Delaloye, Valaisan, employé d'hôtel, à un an de prison ; Louis Ruedin, Neuchâtelois, tailleur, à 4 mois de prison ; Jean Mies, Genevois, cordonnier, à 18 mois de prison, et Pierre Vanolli, Tessinois, aide-monteur, à 3 mois de prison avec sursis.

**Les voleurs allemands.** — On mande de Cologne que des troubles se sont produits à Frischen. Cinq magasins ont été pillés. La valeur des objets volés est estimée à environ 700 millions de marks. Deux fermes ont également été visitées. Dans l'une, les voleurs ont pris 43 porcs et dans l'autre 7, ainsi que de grandes provisions de fourrage et du vin. Les portes des auberges ont été enfoncées et des installations détruites. Les pillards sont pour la plupart des individus étrangers à la localité.

**Les voleurs espagnols.** — A Valence, huit individus, tirant des coups de revolver, ont assailli et dévalisé mercredi soir, en pleine rue, le caissier de la compagnie fermière des tabacs, accompagné de deux aides porteurs de sacs contenant 325,000 pesetas en monnaie, en argent et en billets. Poursuivis par de nombreux passants, ils jetèrent derrière eux en fuyant des pièces et des billets, afin de retarder la poursuite. 40,000 pesetas ont été ainsi ramassés. Sept voleurs ont réussi à disparaître, le huitième a été arrêté par les soldats. L'un des aides du caissier est grièvement atteint de plusieurs balles à la poitrine et à la tête.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

### La victoire des conservateurs anglais

LONDRERS, 17 (Reuter). — Jeudi, à 21 heures 30, étaient élus : 343 conservateurs, 141 travaillistes, 57 libéraux, 52 libéraux-nationaux et 10 indépendants ; au total 603 députés sur 615 sièges à repourvoir.

### Les prétentions de Refet Pacha

LONDRES, 7. — On mande de Constantinople à l'agence Reuter que, jeudi matin, Refet pacha a fait placer des postes de garde aux dépôts contenant les stocks de guerre qui ont été livrés et a refusé l'entrée de ces dépôts aux officiers de la commission de vente, en déclarant qu'il ne reconnaissait pas celle-ci et que le matériel en question appartenait au gouvernement d'Angora.

### Le programme du nouveau chancelier allemand

BERLIN, 17 (Wolff). — M. Cuno, au cours des entretiens qu'il a eus, hier, a notamment déclaré que le nouveau cabinet cherchera à tirer l'Allemagne des difficultés économiques et financières dans lesquelles elle se débat actuellement. M. Cuno a adopté le programme dont les grandes lignes ont été énoncées dans la note du 13 novembre à l'adresse de la commission des réparations.

### M. Cuno est bien accueilli

BERLIN, 17 (Wolff). — Les partis de la communauté du travail ont accueilli favorablement la candidature de M. Cuno.

Le « Vorwärts » dit que les socialistes ne pourront porter un jugement définitif à l'égard du nouveau chancelier que lorsque celui-ci aura exposé son programme.

La « Gazette de Voss » prête à M. Cuno l'intention de choisir pour collaborateurs à côté de parlementaires, des spécialistes qui, au point de vue politique, toucheraient de près le parti populaire.

### Les socialistes espagnols et les étudiants

MADRID, 17 (Havas). — Un récent conflit entre étudiants et policiers a provoqué à la Chambre une intervention des socialistes qui ont demandé la destitution du préfet de police. Dans sa réponse, le ministre de l'intérieur a déclaré qu'il couvrait ce fonctionnaire.

Cours du 17 novembre 1922, à 8 h. et demie, du

**Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel**

| | Chèque | Demande | Offre |
|---|---|---|---|
| Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 257 | Paris | 37.40 | 37.60 |
| | Londres | 24.30 | 24.34 |
| | Milan | 25.30 | 25.60 |
| | Bruxelles | 34.60 | 35.— |
| | New-York | 5.42 | 5.45 |
| | Berlin | —.06 | —.09 |
| | Vienne | —.006 | —.008 |
| Achat et Vente de billets de banque étrangers | Amsterdam | 213.— | 214.— |
| | Madrid | 82.50 | 83.50 |
| | Stockholm | 145.50 | 146.50 |
| | Copenhague | 109.50 | 110.50 |
| | Christiania | 99.— | 100.— |
| Toutes opérations de banque aux | Prague | 17.10 | 17.50 |
| | Bucarest | 3.20 | 3.60 |
| | Varsovie | —.025 | —.05 |

meilleures conditions

Monsieur le pasteur Jules Joseph, à Fribourg;
Madame et Monsieur Félix Tripet et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur le pasteur et Madame Francis Joseph, au Riou (France) ;
Monsieur Pierre Joseph et sa fiancée Mademoiselle Colette-Renée Joseph, à Fribourg,
et les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur bien-aimée fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine,

**Mademoiselle Maggie JOSEPH**

que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 26 ans, après une longue maladie.

Mon âme espère en l'Eternel et j'attends sa promesse.

Ps. 130, 5.

Service mortuaire le vendredi 17 novembre, à 12 h. ¾, au Temple protestant de Fribourg.

**Pour incinérations**
**Ed. von ARX, Neuchâtel, Tél. 85**
se recommande pour transports par automobiles

**Bulletin météorologique - Novembre 1922**

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

| Date | Temp. deg. cent. Moyenne | Minimum | Maximum | Baromètre moyenne | Eau tomb. | V. dominant Dir. | Force | Etat du ciel |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 16 | 2.2 | 0.5 | 4.0 | 730.7 | | E. | fort | nuag. |

17. 7 h. ½: Temp. : —1.1. Vent : E. Ciel : couv.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.
suivant les données de l'Observatoire.

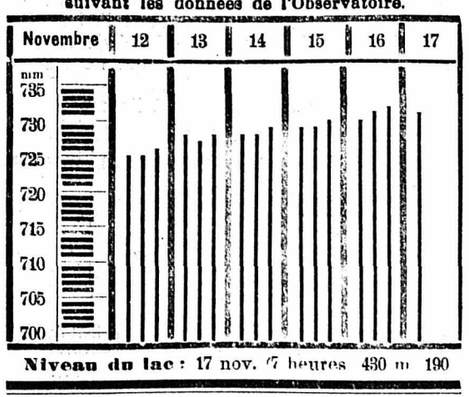


Niveau du lac : 17 nov. 7 heures 430 m 190

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A.